

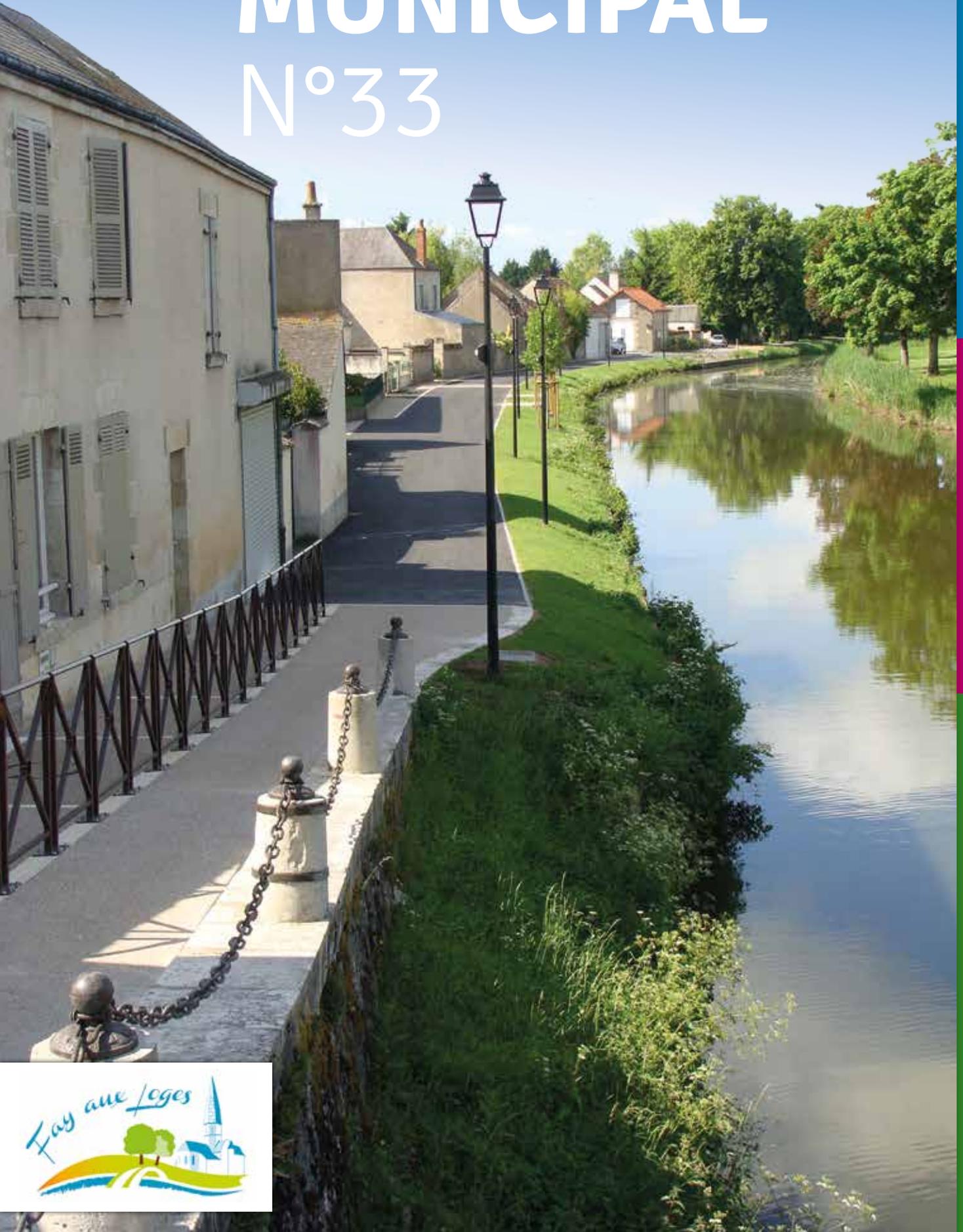
FAY-AUX-LOGES 2016

BULLETIN MUNICIPAL N°33

INFORMATIONS MUNICIPALES

ASSOCIATIONS

INFORMATIONS PRATIQUES



SOMMAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES P.4

- P.04** LES COMMISSIONS
- P.05** LE BUDGET COMMUNAL
- P.08** CADRE DE VIE
- P.10** JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES
- P.11** SOCIAL ET PERSONNES ÂGÉES
- P.12** ASSOCIATIONS, FÊTES ET CÉRÉMONIES
- P.13** OFFICE DE TOURISME
- P.14** NOUVEAU : FAY'RE ENSEMBLE
- P.15** ÉVÉNEMENT : LE SUAVE
- P.16** CINÉMOBILE
- P.17** BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
- P.17** HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE
- P.18** LA LOI NOTRE ET SES CONSÉQUENCES
- P.20** LE SAVIEZ-VOUS ?

ASSOCIATIONS P.21

- P.38** ANNUAIRE & CONTACTS

INFORMATIONS PRATIQUES P.42

- P.42** ÉTAT CIVIL
- P.44** TARIFICATION MUNICIPALE
- P.46** NUMÉROS UTILES
- P.48** AGENDA 2016-2017



Mesdames
et Messieurs,

2015 a été l'une des années les plus sombres que nous ayons connues depuis 50 ans. Au nom d'une idéologie meurtrière, des fanatiques ont semé la violence et la

mort, avec les attentats dramatiques de janvier et novembre.

Pour 2016, je forme le vœu que nous vivions dans un climat plus serein, et ce, malgré une conjoncture économique de plus en plus difficile pour le plus grand nombre d'entre nous.

Pour 2015, Fay aux Loges a vu ses dotations publiques diminuer de plus de 160 000 €, mais notre gestion rigoureuse et drastique des charges de fonctionnement nous permet de maintenir notre potentiel d'investissement aux alentours de 760 000 € pour 2016 soit une légère baisse de 27 000 € par rapport à 2015. L'augmentation démographique (environ 2 %) et le rajeunissement de la population est un atout majeur pour l'avenir de la commune, mais cette mutation démographique entraîne aussi son lot de difficultés.

Aussi avec une population qui atteindra très certainement les 4 000 habitants en 2020, nous nous devons d'avoir une vision à long terme de nos finances, et de prioriser l'intérêt collectif de l'avenir de la commune au détriment des intérêts individuels, ce qui n'est malheureusement pas toujours compris.

Nos réseaux d'eau et d'assainissement peinent à suivre cette augmentation galopante de population, tant au niveau de notre château d'eau qu'au niveau de la défense incendie. Nos écoles et toutes les structures dédiées à la jeunesse et aux associations (restaurant scolaire, garderie, gymnase, salles de réunions) atteignent régulièrement les seuils de saturation. Nous aurons certainement, dans les deux à trois ans à venir, à faire face à des ouvertures de classes en maternelle et en élémentaire, ce qui entraînera inévitablement des investissements lourds. La sécurité, qu'elle soit routière ou individuelle, subit aussi de plein fouet cette mutation, et une étude sur la vidéo protection est en cours sur la commune, ainsi que la sécurisation de notre entrée de bourg, rue Jean Parer.

Néanmoins, préserver notre cadre de vie, nos services de proximité, notre patrimoine, notre dynamisme associatif, le soutien et le développement économique de nos commerces, tout en préservant le caractère rural de notre commune, reste nos priorités.

Aussi 2016 sera le début des travaux, de réhabilitation de notre église, de l'aménagement du parking du général de Gaulle, de la construction du gymnase intercommunal, de l'extension du réseau d'assainissement et le renforcement de la défense incendie route de Donnery, de la mise en place du zéro pesticide, du début de la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux, et les premières actions du Pôle de vie Social (Fay're ensemble). Nous maintenons bien entendu notre programme pluriannuel de réfection des trottoirs, d'extension et de modernisation de notre éclairage public, et renforçons l'équitabilité de notre soutien aux associations.

2016 sera aussi une année très importante pour notre intercommunalité. En effet le préfet de région vient d'entériner la proposition de la CDCI (Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) qui est d'étendre le périmètre de la communauté de communes des Loges à 6 communes de la communauté de communes Val Sol (Sandillon, Férolles, Ouvrouer les Champs, Sigloy, Vienne en Val, et Tigy), ce qui ferait passer la CCL au nombre de 20 communes et un peu plus de 40 000 habitants. Je ne manquerai pas de vous tenir informés de l'avancement de ce dossier qui aura des impacts non négligeables sur l'avenir de notre territoire.

Comme les années passées nous aurons l'occasion de vous rencontrer lors d'une réunion publique de présentation de nos projets et d'échanges, mais je vous invite d'ores et déjà à venir nous rencontrer lors des cafés de quartiers ou pendant les permanences du Maire et de ses adjoints tous les samedis matins de 10h à 12h en mairie.

Je vous souhaite à tous une année riche en événements et remplie de projets au service de notre belle commune.

Amicalement

Votre Maire,
Frédéric Mura

Les commissions communales

Le Maire, Monsieur Frédéric MURA, et le 1^{er} Adjoint, Monsieur Paul PERRIN, font partie de toutes les commissions.

Commission Cadre de vie (urbanisme, travaux, eaux, assainissement)
Adjoint : M. Paul PERRIN
Membres : P. Baomy, F. Pelletier, D. Dubois, N. Le Goff, I. Van Der Linden, J.-F. Vassal, J.-P. Lecointe, M. Bouclet

Commission Associations, fêtes et cérémonies, communication, loisirs et culture
Adjointe : Mme Sylvie CHEVILLON
Membres : I. Van Der Linden, M. Blanluet, A. Goudeau, N. Le Goff, F. Pelletier, P. Garnier, J.-P. Lecointe

Commission Finances, développement économique, santé et logement
Adjoint : M. Maurice TOULLALAN
Membres : P. Baomy, A. Besnier, P. Garnier, P. Perrin, M. Hurel, R. Ramos

Commission Jeunesse affaires scolaires et affaires sociales
Adjoint : M. Patrick BENGLOAN
Membres : B. Guyard, M. Blanluet, A. Bouquier, A. Goudeau

Commission d'appel d'offres et MAPA fournitures et services
Titulaires : P. Garnier, A. Bouquier, P. Auger
Suppléants : A. Besnier, P. Bengloan, J.-F. Vassal

Commission d'appel d'offres et MAPA travaux
Titulaires : D. Dubois, J.-F. Vassal, P. Perrin
Suppléants : P. Garnier, P. Auger, P. Baomy

Comité de Jumelage RADICOFANI
Adjointe : Mme Sylvie CHEVILLON
Suppléante : M. Hurel

Groupes de travail

AD'AP (agenda d'accessibilité programmée)
F. Mura, P. Perrin, A. Bourgoïn, P. Baomy, M. Toullalan, J. Liégar

Vidéo Protection
P. Perrin, F. Mura, P. Baomy, M. Toullalan, P. Garnier, J.-F. Vassal, R. Ramos, P. Auger, F. Pelletier

Commissions extérieures

Membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :
8 membres : B. Guyard, M. Toullalan, A. Bouquier, P. Bengloan, M. Blanluet, A. Goudeau, R. Ramos, Mme Hedjri

Délégués du Pays « Forêt d'Orléans Val de Loire »
Titulaire : F. Mura
Suppléant : P. Auger

Déléguées à l'Office de Tourisme de Châteauneuf-sur-Loire
Titulaire : S. Chevillon

Délégués du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire
Titulaire : M. Toullalan
Suppléant : P. Garnier

Délégués du Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans et de ses annexes
Titulaire : P. Garnier
Suppléante : I. Van Der Linden

Délégués du Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de la Bionne, du Cens, de la Crenolle et de leurs Affluents (SIBCCA)
Titulaire : P. Auger
Suppléant : P. Garnier

Délégués de l'Association Foncière de Remembrement (AFR)
Titulaire : F. Pelletier
Suppléant : P. Auger

APPROLYS
Titulaire : M. Toullalan
Suppléant : P. Perrin

Délégués de l'Association Foncière Intercommunale d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFIAFAF)
Titulaire : F. Pelletier

CA E.H.P.A.D Petit Pierre
Titulaires : F. Mura, B. Guyard, M. Toullalan

Délégué titulaire de la SPL Ingénov 45
Titulaire : P. Perrin

Délégué du Syndicat de l'aérodrome
Titulaire : R. RAMOS

Commission consultative de l'environnement pour l'aérodrome
Titulaire : P. Auger

Commission Intercommunale pour l'accessibilité des Personnes Handicapées. (CIAPH)
Titulaire : P. Baomy
Suppléant : P. Perrin

Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)
Titulaire : F. Mura
Suppléant : P. Baomy

Comité National d'Action sociale (CNAS)
Titulaire : P. Bengloan

Correspondant défense
Titulaire : P. Bengloan

Le budget communal

Commission Finances, développement économique, santé et logement

Adjoint : M. Maurice TOULLALAN

Membres : M. Philippe BAUMY, Mme Anne BESNIER, Mme Marianne HUREL, M. Patrice GARNIER, M. Paul PERRIN, M. Richard RAMOS

Suite à l'augmentation croissante de la population et au franchissement du seuil des 3 500 habitants en 2016, la commune doit, dorénavant, organiser un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois avant le vote du budget. Le débat d'orientation budgétaire doit permettre d'informer les élus sur l'état du budget et donner les lignes directrices des choix politiques en matière budgétaire. Cette formalité a été remplie lors du conseil municipal du 11 février 2016. De plus, la commune doit également amortir, provisionner des dépenses et des recettes, procéder aux rattachements des charges et des produits et dresser l'état des restes à réaliser ainsi que présenter son budget en nature et en fonction.

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2015

L'année 2015 s'est encore traduite sur le plan de l'exécution budgétaire par une gestion maîtrisée dans la mesure où :

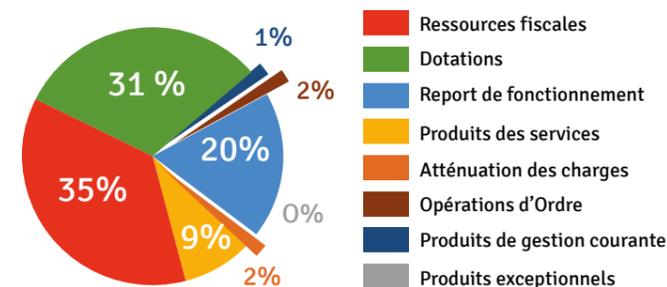
- Le résultat 2015 de la section de fonctionnement est positif à hauteur de 459 750,98 €, ce qui ajouté aux 788 740,82 € des excédents cumulés des années antérieures portent le résultat de clôture cumulé 2015 à 1 258 491,80 €.
- Sur cette somme 497 292,67 € ont été prélevés pour financer le déficit d'investissement 2015.
- Après cette opération, le montant des excédents cumulés reportés en section de fonctionnement s'élève à 761 199,13 €, soit par rapport au résultat constaté fin 2014 (788 740,82 €), une diminution de 27 541,69 €.

Malgré cette diminution des excédents reportés en section de fonctionnement, la situation financière de la commune permet toujours :

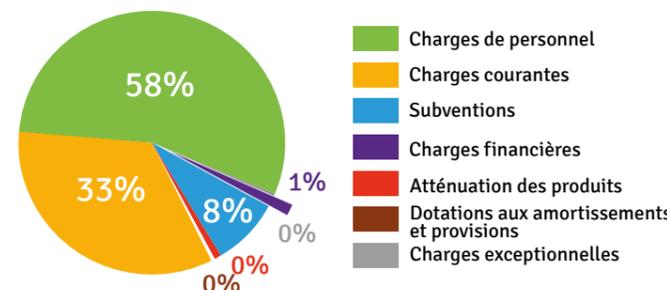
- de maintenir le financement des investissements des années futures ;
- de disposer d'un niveau de trésorerie plus que suffisante ;
- d'avoir une marge de manœuvre pour aborder les années difficiles qui attendent toutes les collectivités locales en raison des diminutions des dotations de l'Etat.

Le compte administratif 2015 se présente en recettes et en dépenses de la manière suivante :

Recettes de fonctionnement 2015



Dépenses de fonctionnement 2015



Les conclusions qui peuvent être tirées de cette situation sont, à notre avis :

RECETTES :

- Les produits des services augmentent toujours grâce à l'effet de masse et à l'actualisation des tarifs ;
- Les dotations augmentent avec la forte augmentation de la population ;
- Les bases d'imposition croissent en raison de l'évolution du nombre d'habitants ainsi que de l'actualisation du coefficient de revalorisation des valeurs locatives et des autres décisions de l'Etat (extension de l'assiette de l'impôt ou réduction avec les exonérations).

DÉPENSES :

Les charges de personnel croissent en raison de la création d'un poste pour le pôle de vie, l'ouverture de la piscine tous les jours et en septembre ainsi que la régularisation du traitement d'un agent en arrêt longue maladie.

LE BUDGET 2016 VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Même si le budget doit être, de par la loi, voté chaque année par le Conseil Municipal, le budget 2016 s'inscrit dans la durée :

- en fonctionnement : avec la mise en place d'un plan pluriannuel d'entretien des chemins et des fossés (FAY-AUX-LOGES malgré sa croissance démographique reste une commune rurale) ;
- en investissement avec :
 - la programmation pluriannuelle des investissements ;
 - la réhabilitation des trottoirs programmée jusqu'à la fin de la mandature : 40 000 € par an ;
 - la programmation sur plusieurs exercices budgétaires des investissements des budgets annexes eau et assainissement.

Dans le cadre de cette programmation pluriannuelle, le budget principal 2016 se présente comme suit :

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

EN RECETTES

- PRODUITS D'EXPLOITATION ET DU DOMAINE :
 - Location des salles, services à l'accueil périscolaire, services à l'accueil extra-scolaire, restauration scolaire (pour tenir compte de l'augmentation continue des effectifs scolaires) : 337 400 € en 2016.
 - Autres (redevances funéraires et concessions cimetière principalement) : 4 050 € en 2016.
- FISCALITÉ DIRECTE LOCALE : 1 367 274,85 € soit + 26 183,09 € pour tenir compte de l'augmentation de la population et de l'actualisation annuelle du coefficient de revalorisation des valeurs locatives.
- DOTATION DE L'ÉTAT : 1 027 922,90 € soit -160 451,30 € compte tenu d'une diminution de 10 % de la dotation globale de fonctionnement de l'Etat chaque année jusqu'en 2017.

Sur les recettes pour l'année 2016 :

- Les taux des impôts restent inchangés.
- Les rythmes scolaires restent gratuits pour l'année scolaire 2016-2017.
- La municipalité réfléchit sur l'évolution des loyers ; le prix des locations des salles ; le prix payé par les commerçants du marché ; les tarifs des services à l'enfance et les rythmes scolaires pour les années futures. La commune a décidé de soumettre au paiement d'une redevance les occupants des salles du Pôle d'Activités Culturelles qui organisent un événement dans ces salles avec des droits d'entrée pour les participants à compter du 1^{er} avril 2016.

Le programme culturel ne sera pas reprogrammé en 2016. La commune va soutenir les projets culturels et les étudiera au cas par cas. Le soutien apporté par la commune ne sera pas forcément purement financier mais pourra prendre la forme d'une convention de partenariat comme c'est le cas avec le groupe de Musique « Land of Genesis ».

Compte-tenu de la diminution programmée des recettes (dotations de l'Etat) et de leur mutation, la commune se doit d'accentuer la maîtrise des charges. Cette politique va se traduire par la révision de l'ensemble des contrats et une plus grande maîtrise des charges de personnel (adaptation des nouvelles normes d'encadrement du temps périscolaire, analyse de chaque départ en retraite, étude de la mutualisation du personnel technique avec les communes limitrophes).

EN DÉPENSES

Les dépenses globales de fonctionnement 2016 s'élèvent à 3 794 633,61 € dont principalement :

- Dépenses de personnel : 1 535 460,41 €
- Dépenses à caractère général : 1 029 568,27 €
- Autres charges de gestion générale : 48 500,00 €
- Amortissements et provisions : 120 432,78 €
- Participations et subventions attribuées à différents organismes qui comprennent :
 - Le financement du service d'incendie et de secours départemental : 87 869 €
 - Les cotisations aux syndicats intercommunaux et autres : 24 420,00 €
 - Les subventions aux associations fayciennes : 22 012 € dont 3 522 € de dotation pour le jumelage
 - Les contributions aux caisses des écoles : 23 178 € pour l'école élémentaire et 8 058 € pour l'école maternelle

Les subventions aux associations ont été calculées en tenant compte de l'encadrement des jeunes, de la participation active à l'animation de la commune (participation aux événements communaux ou d'intérêt général), des projets inter-associatifs et intergénérationnels et du nombre de salariés, de bénévoles, des frais de fonctionnement.

LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

RECETTES

Elles comprennent :

- **L'autofinancement** (virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement) : 625 619,01 €
- **Les dotations de l'Etat et l'affectation du résultat** qui comprennent :
 - La récupération d'une partie de la TVA : 199 180,00 €
 - La taxe d'aménagement : 50 000,00 €
 - L'affectation du résultat : 497 292,67 €

Malgré une politique d'investissement dynamique (cf. ci-après), il n'est pas prévu de contracter un emprunt supplémentaire en 2016.

LES PROJETS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

- Révision allégée du PLU : 3 500 €
- Etude pour la réhabilitation de la piscine : 10 000 €
- Equipement d'une classe numérique et de tableaux interactifs en élémentaire : 35 000 €
- L'installation d'une signalétique des commerçants : 38 000 €
- Une 1^{ère} partie d'équipements éclairage et sono à la salle des fêtes pour 35 000 €
- Remise aux normes du court de tennis (5 400 €) et des panneaux de basket (5 900 €)
- Véhicule du foot : 3 600 € et main courante pour le stade de foot : 3 546 €
- Mobilier Ecole maternelle : 18 000 € sur 4 ans soit 4 500 € en 2016
- Aménagement de la Maison des Loges : 15 000 €
- Parking Général de Gaulle : 120 000 €
- Extension chemin de la Loge Cognet : 30 000 €
- Défense incendie route de Donnery : 8 000 €
- Réhabilitation de l'église : 200 000 €
- Extension de l'éclairage public Route de Trainou & Moulin d'Aveau : 20 000 €
- Petits équipements urbains et signalétique : 20 000 €
- Zéro pesticide : 16 060 € pour acquisition de matériel et 4 410 € pour l'étude
- Jumper Benne : 31 000 € et un véhicule de service : 12 000 €

LES BUDGETS ANNEXES (EAU ET ASSAINISSEMENT)

La programmation pluriannuelle se présente ainsi :

	Projet	BP 2015	BP 2016	BP 2017
Assainissement		448 000,00 €	207 707,03 €	103 853,52 €
Extension du réseau assainissement	Saltière PARER	448 000,00 €		
Extension du réseau assainissement	Donnery		207 707,03 €	103 853,52 €
Eau		0,00 €	224 264,07 €	604 632,04 €
Défense incendie	Nestin Vitry			500 000,00 €
Extension du réseau eau et défense incendie	Donnery		209 264,07 €	104 632,04 €
Château d'eau	Colonne d'eau		15 000,00 €	
TOTAL		448 000,00 €	431 971,10 €	709 264,08 €

L'extension du réseau eau et assainissement sera imputée sur les deux budgets annexe pour leur partie respective. Cette opération sera étalée sur deux ans grâce à une autorisation de programme et crédits de paiement pour éviter de déséquilibrer les budgets annexes et recourir à l'emprunt en 2016.

Des subventions sont attendues pour l'extension du réseau eau et assainissement. Elles sont nécessaires pour la réalisation et l'équilibre du budget. Enfin, le budget CCAS sera financé par une subvention provenant du budget principal de 12 000 € (montant inférieur à celui de 2015 pour diminuer la trésorerie du CCAS).

En conclusion, le budget 2016 de la commune de FAY-AUX-LOGES se traduit toujours par :

- une volonté de maintenir un investissement conséquent pour mieux répondre aux besoins de la population.
- Si les subventions d'investissement sont maintenues à niveau, il n'y aura pas de recours à l'emprunt pour l'investissement, ce qui ne devrait pas augmenter l'endettement de la commune par ailleurs, très faible.
- La non augmentation des taux d'impôts malgré la diminution forte des dotations de fonctionnement de l'Etat.

La commission cadre de vie, se compose de 9 élus (voir page 4) et est en charge des travaux, des voiries, de l'eau, de l'assainissement collectif et de l'urbanisme.

Avant de détailler les projets de la commission pour 2016, faisons un rapide retour sur les principales réalisations de 2015, première année complète de ce mandat et bien remplie :

- L'aménagement du chemin de halage et l'extension de l'assainissement rue Jean Parer et à la Saltière pour les plus gros budgets, mais aussi :
- La poursuite de la **modernisation de l'éclairage public** (Grande Croix, rue du Carrouge, rue André Chenal, lotissement de Delinière, armoires de commande) et installation de l'éclairage rue Fieschi,

- Aménagement de la **cour de l'école élémentaire**,
- **Réfection des trottoirs** : avec la réalisation sécuritaire du cheminement piétons vélos route de Sully, l'aménagement de l'abord du magasin Carrefour, la **rénovation** de la Maison des Loges et du logement communal du pôle, assurés par les personnels du service technique, qu'ils soient ici à nouveau félicités pour la très grande qualité de ces réalisations.
- La réfection côté pair du trottoir de la rue Alphonse Desbrosse faite en janvier cette année, mais sur le budget de 2015.

Projets 2016

validés lors du conseil municipal
du 17 mars 2016 :

• Éclairage public

- Suite du programme pluriannuel de modernisation, d'ores et déjà réalisé (70 nouveaux lampadaires basse consommation sur le secteur nord de la commune, rue Jean Parer et route de Saint Denis).
- Installation de l'éclairage route du moulin d'Avau et extension route de Trainou.

Travaux

- Lancement des travaux de l'église : consolidation du clocher, toiture, gouttières, aménagement intérieur. Compte-tenu des coûts prévisionnels ces travaux pourraient s'étaler par tranche jusqu'en 2018.
- Étude pour diagnostic global de la piscine, intérieur, extérieur, équipements de traitement et chaufferie afin de programmer les travaux en 2017.
- Avec une croissance démographique de 2% par an et bien que l'extension du groupe scolaire soit récent nous avons commencé à étudier les possibilités d'agrandissement voire de construire une nouvelle école car dans ce contexte nous nous attendons à de nouvelles ouvertures de classes à moyen et même à court terme. Cela vaut également pour la nécessité d'augmentation d'accueil de la garderie.

- Accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public).

- > La loi nous fait obligation de rendre accessibles aux personnes handicapées tous les bâtiments communaux recevant du public. Le chiffrage de ces travaux suite au diagnostic réalisé par le bureau d'étude mandaté par la CCL se monte à 200 000 €. Nous avons donc établi un plan pluriannuel sur 4 ans pour un montant de 50 000 € par an, en priorisant les bâtiments classés les moins accessibles avec un taux de fréquentation important.
- > Pour la première tranche en 2016 ces travaux vont concerner la mairie et la Maison des Loges.

• Voiries

- Aménagement du Parking De Gaulle, mise en service prévisionnelle aux vacances d'été.
- Trottoir rue Alphonse Desbrosse côté impair et parking près du pont, dans le cadre du programme pluriannuel.
- Embellissement et rénovation de la place du 8 mai, travaux en cours réalisés par les services municipaux.
- Mise en place d'une signalétique efficace des commerces, parkings et équipements communaux.
- Réhabilitation du chemin rural N° 35 à la Loge Cognet
- **Études en cours** :
 - > Aménagement sécuritaire et piétons vélos de la rue André Chenal à réaliser en parallèle avec la construction de la salle omnisports.
 - > Sécurisation des entrées de bourg, en priorité sur la route de Saint Denis.

• Eau et assainissement

- > Aménagement de Donnery, extension de l'assainissement collectif et renforcement de la canalisation eau pour la défense incendie.
- Lancement d'une étude avec l'appui de l'Agence de l'eau pour déterminer la provenance des eaux parasites et l'état de notre réseau d'assainissement.
- Remplacement de la colonne de refoulement du château d'eau.

• Sécurité

- Suite aux incivilités et aux dégradations qui malheureusement se multiplient sur la commune, majoritairement le conseil municipal a décidé d'engager une étude afin d'évaluer l'intérêt d'équiper la commune de caméras pour la protection des personnes et des biens.

• Zéro pesticide

- La loi Labbé de février 2014 fait obligations aux collectivités locales du zéro pesticide pour les espaces verts, voir par ailleurs dans ce bulletin l'article spécifique à ce sujet. Nous allons donc investir en matériel et en supports de communication pour un montant de 20 000 € afin d'être conformes au 1^{er} janvier 2017.

Tout faire pour un environnement favorable et agréable à la population dans la vie quotidienne et l'image du bien vivre dans la commune, telle est notre volonté.

Objectif zéro pesticide : Fay-aux-Loges s'engage officiellement !

Des pesticides dans nos villes et villages ?

Les pesticides sont des substances utilisées pour détruire des insectes, des herbes, des champignons, ou tout autre organisme jugé « nuisible ».

À notre connaissance, toutes les communes de France emploient encore des pesticides, principalement des herbicides, pour l'entretien des espaces verts et de la voirie. Par exemple, des désherbants sont régulièrement répandus sur les trottoirs des villes et des villages pour empêcher que les « mauvaises » herbes ne poussent.

Pourtant, ces substances sont dangereuses pour la santé humaine et pour l'environnement. Les écologues, quant à eux, déplorent la disparition notamment des abeilles, des papillons ou encore des hirondelles, victimes de l'usage des pesticides.

Une charte

L'équipe municipale de Fay-aux-Loges est convaincue que les pesticides représentent un réel danger pour notre santé et notre environnement. Aussi a-t-elle pris une décision importante, celle de s'engager sur la voie du zéro pesticide en signant officiellement la charte « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » pour respecter la biodiversité, la santé des habitants et celle des employés municipaux. Cet engagement sera officialisé au printemps 2016 par la signature de la charte et par l'implantation de panneaux « espace sans pesticide » pour informer les habitants.

La situation à Fay-aux-Loges

Cet engagement officialise les efforts réalisés en la matière par les agents en charge de l'entretien de la voirie et des espaces verts. La commune a réduit l'utilisation des herbicides pour le désherbage depuis plusieurs années. Cependant quelques zones, tel que le cimetière, s'avèrent difficiles à entretenir sans désherbant.

Notre démarche est confortée par l'évolution récente de la réglementation. En effet, la loi Labbé (parue au Journal officiel du 8/02/2014 et modifiée par la loi pour la « transition énergétique et la croissance verte » du 22/07/2015) interdira aux communes, à partir du 1^{er} janvier 2017, d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des promenades et des voiries gérés par des personnes publiques. Pour information : un second volet prévoit, à compter du 1^{er} janvier 2019, l'interdiction de la mise sur le marché, de la délivrance, de l'utilisation et de la détention de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel et concerne donc les particuliers.

Des actions pour aider la commune

Afin d'accompagner la commune dans cette démarche de réduction des pesticides, Loiret Nature Environnement et la FREDON Centre-Val de Loire proposent des actions d'accompagnement pendant deux années. Loiret Nature Environnement prend en charge des animations destinées aux scolaires et au grand public pour les sensibiliser au thème des pesticides et augmenter l'acceptation des herbes spontanées. La FREDON aide la commune sur le plan technique (diagnostic des pratiques, élaboration d'un plan de réduction des pesticides).

La fin des pesticides à Fay-aux-Loges ?

Si notre commune parvient à ne plus utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts, c'est sans aucun doute grâce aux services techniques municipaux qui seront les véritables artisans des mesures à mettre en œuvre pour se passer définitivement de ces substances toxiques. Mais cet objectif ambitieux ne pourra être maintenu qu'à l'unique condition que les habitants changent leur regard sur la « propreté » de la commune. En effet, à moyens humains constants, les services techniques n'ont pas la capacité de désherber alternativement l'ensemble de la commune. Il est donc nécessaire de laisser plus de place à la végétation spontanée. En acceptant les herbes spontanées et en mettant en œuvre des solutions naturelles dans vos jardins, vous confortez l'équipe municipale dans ses choix d'entretien.

Pour en savoir plus :

Les brochures « Pesticides : une atteinte grave à la santé et à l'environnement » et « Les alliés du jardinier pour un jardin sans pesticide » sont à votre disposition gratuitement sur simple demande en Mairie.



Jeunesse et affaires scolaires

LES ÉCOLES : Situées Rue de la Bretauche.

Ecole maternelle : 6 classes, 158 enfants

Ecole élémentaire : 11 classes, 277 enfants

Après une année de travaux, l'agrandissement de l'école élémentaire et la rénovation de la cour ont été inaugurés en septembre 2015. Une 11^{ème} classe a été ouverte à la rentrée.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Situé Rue de la Moinerie, Maison des Loges.

Les enfants sont accueillis, de la maternelle au CM2, en dehors du temps scolaire du lundi au vendredi comme suit le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 9h et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 7h à 9h et de 12h à 18h30

Des travaux ont été effectués, de septembre 2015 à Octobre 2015, par les services techniques à la Maison des Loges, pour l'adapter à l'accueil des maternelles (sanitaires et douche, tisanerie et grande pièce pour plus de confort), compte tenu du nombre d'enfants accueillis et de son utilisation pour les TOTEM. Elle a été inaugurée le 12 décembre 2015.

Capacité maximale d'accueil : 125 enfants

Fréquentation moyenne par jour : 80 enfants/jour

Une commission « périscolaire » a été créée en 2015 et se réunit une fois par trimestre. Les parents élus, la directrice du service jeunesse, la directrice de l'accueil périscolaire et la conseillère municipale déléguée à la jeunesse participent à cette commission. L'amélioration constante de l'accueil des enfants est au cœur des préoccupations.

LE RESTAURANT SCOLAIRE : prestataire « API »

Le restaurant scolaire accueille les enfants du lundi au vendredi. 1 salle pour les enfants de la maternelle et 2 salles pour les élèves de l'élémentaire.

Fréquentation moyenne en 2015 : 260 élémentaires et 138 maternelles

Une commission « restaurant scolaire » a été créée en 2015 et se réunit une fois par trimestre. Les parents élus, la directrice du service jeunesse, la responsable des facturations, la responsable du restaurant scolaire, le prestataire API et la conseillère municipale déléguée à la jeunesse participent à cette commission. La commission rend compte des besoins et attentes de chacun. Des animations ont lieu toute l'année en collaboration avec le prestataire.

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE :

En dehors du temps scolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et le mercredi de 12h à 12h30

La prise en charge des enfants pendant la pause méridienne est assurée par une équipe d'animateurs de la mairie. Cette pause concerne tous les enfants fréquentant le restaurant scolaire.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES :

Les TOTEM

Les enfants inscrits participent tous les vendredis de 13h30 à 16h30 (de la maternelle au CM2). Plusieurs groupes de 18 enfants élémentaires maximum et 14 enfants maternelles maximum sont répartis sur diverses activités, dans l'école ou d'autres salles et structures de la commune. Différents thèmes sont proposés aux enfants et se déclinent dans des thèmes sportifs, artistiques, culturels et civiques.

L'inscription s'effectue sur le site de la mairie (onglet TOTEM) et par période (de vacances à vacances) et permet aux enfants de choisir parmi plusieurs activités.

Fréquentation moyenne Maternelle :

120 enfants/vendredi

Fréquentation moyenne primaire :

227 enfants/vendredi

Un Comité de pilotage (COPIL), composé de parents d'élèves a été créé, et se réunit 2 fois par an.

L'AIDE AUX DEVOIRS : école élémentaire

Une équipe de bénévoles intervient à l'école, chaque mardi et jeudi (période scolaire) de 16h30 à 18h pour quelques élèves.

C'est un temps d'échange et une aide très appréciée des enfants et des familles. Un bilan est réalisé avant chaque période de vacances. Merci à eux pour leur engagement.

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

L'accueil est ouvert 1 semaine aux vacances scolaires de Février, Pâques et Toussaint et 5 semaines aux vacances scolaires d'été.

Une équipe d'animateurs est mise à disposition des enfants en fonction du nombre d'inscrits. Nombreux stages, activités à thèmes et sorties sont proposés.

Horaires d'accueil : de 7h30 à 18h30 à la Maison des Loges. Inscriptions possibles de 3 ans (enfants scolarisés) à 11 ans. Possibilité d'inscription sur 3, 4 ou 5 jours par semaine.

Inscriptions, renseignements au Pôle d'Activités Culturelles ou auprès de la directrice du service Jeunesse.

Capacité maximale d'accueil : 104 enfants

Fréquentation moyenne petites vacances 2015 : 43 enfants/jour (inscription maximum constatée en 2015 : 44 enfants)

Fréquentation moyenne été 2015 : 66 enfants/jour (inscription maximum constatée en 2015 : 84 enfants)

LA MAISON DES JEUNES

La Maison des Jeunes est située au Pôle et accueille les ados de 11 ans à 17 ans. Jeux en commun, temps d'échange, aide aux devoirs, élaboration de projets, participation à la vie de la commune.

Ouverture période scolaire : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h, le mercredi de 12h à 19h

Ouverture Vacances scolaires : une semaine à chaque période de petites vacances et plusieurs semaines durant l'été.

Horaires et activités transmis au fur et à mesure (sorties à thème, voyage, repas festifs, jeux .)

En 2015 : 55 ados inscrits

Accès libre, cotisation annuelle, renseignements auprès de l'animatrice ou sur site internet de la mairie.

Renseignements pratiques : Site internet de la mairie : www.mairie-fayauxloges.fr - Accueil du Pôle d'Activités Culturelles - Accueil de la mairie

PROJETS 2016 POUR LA COMMISSION JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

- La rénovation de la Maison des Loges se poursuivra en 2016 (accès extérieur et entrée principale).

- La population Faycienne augmente, les effectifs attendus pour septembre 2016 sont à la hausse notamment en maternelle. L'école sera agencée en conséquence.

- La Communauté de Communes des Loges propose le transfert des compétences périscolaires (Alsh, temps périscolaires et TOTEM). Le projet est en cours. Si cette compétence est reprise par la CCL, nous tâcherons, autant que possible, de rester au cœur des choix et des orientations qui concernent notre commune et nos enfants.

- Afin de prévenir et de traiter les situations de violence à l'école et dans les temps périscolaires, la commission jeunesse a souhaité renforcer la coopération entre les services jeunesse de la mairie, l'école et les parents.

Un travail a donc été engagé, de partage, de réflexion et d'analyse sur les situations rencontrées, et nous avons en collaboration avec la direction des deux écoles de la commune et le service jeunesse, étudié la manière de créer des espaces de rencontre entre les enseignants, les animateurs de la commune et les représentants des parents d'élèves. Un premier temps de « formation/partage » sera proposé dès 2016.

Parce que nous sommes persuadés que, chacun à sa place, dans le respect de sa fonction, peut être un soutien à l'enfant dans son apprentissage de l'altérité, de sa capacité à communiquer ses émotions, dépasser les conflits sans violence, et lui permettre d'acquiescer les moyens pour se protéger, faire respecter son intégrité et respecter l'intégrité d'autrui.

Commission Social et Personnes Âgées

ATTENTION ! Nous sommes de plus en plus sollicités par les démarchages téléphoniques et à domicile. Ces démarchages concernent divers domaines comme les traitements des toitures ou des charpentes en bois, les ravalements de façade, la pose de détecteurs de fumées, les systèmes d'alarme et de protection, produire vous-même votre électricité et bien d'autres services.

Les sociétés qui vous contactent sont des spécialistes de la vente. Très souvent elles se présentent comme une société de conseils qui n'a rien à vous vendre et « c'est uniquement pour vous informer ». Mais très vite elles vous persuadent que vous avez un réel problème et que vous avez besoin de leurs produits ou services.

Leurs représentants commencent par vous donner des prix élevés et très vite ils vous font des remises exceptionnelles de 20%, 30% pouvant aller jusqu'à la moitié du prix qui vous a été donné au départ : Parce que vous leur êtes fort sympathiques, que c'est leur dernier jour dans le secteur ou ils soldent leur stock etc.

Avant même que vous ne réalisiez, ils vous font signer un bon de commande et si vous ne signez pas immédiatement, ils deviennent moins courtois, plus agressifs, voire menaçants.

Ce qu'il faut savoir et quelques recommandations :

- S'ils se disent recommandés par la mairie, le conseil général ou départemental, ou une instance à consonance officielle comme « Le grenelle de l'environnement » : C'est FAUX.

Aucun organisme d'état ne recommande des sociétés privées pour des travaux. Si leur conversation commence avec ce genre d'arguments, méfiez-vous, ce n'est pas clair.

- Ne signez rien tout de suite. Demandez un délai de réflexion.

Si la personne vous oblige à signer tout de suite, méfiez-vous, ce n'est pas clair. Souvent, ils vous disent que vous avez un délai de rétractation. C'est exact : ce délai est passé de 7 jours à 14 jours depuis la loi Hamon (mars 2014). Néanmoins, peu de personnes osent le faire. De plus, le représentant date souvent le bon de commande du jour de l'appel téléphonique et non de la date de la signature. Ce qui ne vous laisse que peu de temps pour réagir et si vous le faites, vous êtes souvent hors délais.

- N'hésitez pas à demander conseil à votre entourage, à un voisin à une connaissance.

Si vous avez pris un rendez-vous par téléphone, que vous le regrettez et que vous ne savez pas comment faire pour annuler ce rendez-vous, demandez à une personne d'être présente ce jour-là : Connaissance, voisin, ami et si n'avez personne, téléphonez à la mairie en expliquant votre situation.

- Et surtout ne donnez jamais aucun de vos codes par téléphone ou à un représentant. Que ce soit ceux de votre carte bancaire, de vos RIB, de vos alarmes, de votre ordinateur. Ne laissez pas à une personne inconnue la possibilité de contrôler quelque chose à l'intérieur de votre maison ou appartement sans que vous ne sachiez qui elle est et qui l'envoie. Les sociétés HLM envoient un courrier avant et la personne qui se présente à votre domicile en a une copie.

Sans sombrer dans la paranoïa, soyez vigilant ! Cela n'arrive pas qu'aux autres.

Associations, Fêtes et Cérémonies

Commission Associations, fêtes, cérémonies, communication, loisirs et culture

Adjointe : Mme Sylvie CHEVILLON

Membres de la Commission : Mme Magali BLANLUET – M. Patrice GARNIER – Mme Annick GOUDEAU – M. Jean Philippe LECOINTE – Mme Nathalie LE GOFF – M. Fabrice PELLETIER – Mme Isabelle VAN DER LINDEN

Le tissu associatif de Fay-aux-loges est riche : 37 associations développent la Culture, les Sports, avec beaucoup de dynamisme. Saluons le dévouement et l'implication de tous les Présidentes et Présidents ainsi que de tous les Bénévoles.

3 nouvelles initiatives ont vu le jour courant 2015 :

- FAY OXYGENE propose course, marche nordique et stretching postural

- CONTES en FORET anime des ateliers de théâtre

- NIWAKI permet la découverte du Japon.

Une autre nouveauté : l'HARMONIE de FAY, issue de l'Association « Atout VOIX » compte déjà 26 musiciens. Elle donne une autre dimension aux Commémorations : la musique et la présence des enfants fédèrent de plus en plus d'habitants autour de ces événements traditionnels et mémoriels Importants.

Une grande réussite : grâce au soutien et au travail important de nombreux bénévoles, notre bibliothèque est devenue une MÉDIATHEQUE. Y sont organisées des expositions, des conférences, des soirées de lectures et des semaines à thème.

Le cinéma vient jusqu'à nous grâce au CINEMOBILE qui propose de belles programmations tout public.

La MUNICIPALITÉ de FAY-AUX-LOGES souhaite continuer à ENCOURAGER toutes ces activités qui font vivre notre monde rural et favorisent les liens et les échanges.

C'est pour cela que, malgré la baisse conséquente des dotations de l'état, la municipalité a choisi de maintenir le budget consacré aux associations. Le montant des subventions allouées peut cependant être légèrement différent en raison du nombre croissant d'associations et aux variations d'implication de certaines d'entre elles.

Rappelons qu'il est également impératif de suivre les critères définis lors de nos engagements de campagne, à savoir :

- priorité à l'encadrement des jeunes de notre commune,
- participation active à la vie communale,
- projets inter-associatifs,
- projets intergénérationnels.

Il est à noter que de plus en plus de projets inter-associatifs sont mis en œuvre et nous nous en félicitons.

La subvention pour la « programmation culturelle » allouée en 2015 est également reconduite. Il nous a toutefois paru plus pertinent de l'utiliser en priorité pour des programmations de nos associations locales en dehors des manifestations annuelles, qu'elles soient culturelles, sportives ou autres.

En effet, de nombreuses associations nous ont fait des demandes de subventions exceptionnelles avec de beaux projets en vue. Le calendrier n'est pas encore totalement défini. Les informations vous parviendront via le feuillet mensuel, le site internet et le panneau lumineux.

Rappelons également que 9 associations ne demandent aucune subvention. Nous les en remercions et les aidons par le prêt de locaux, de matériel et autre si nécessaire.

La nouvelle formule du FORUM des ASSOCIATIONS a connu un franc succès. Elle est donc reconduite et sera améliorée si nécessaire.

La SAM BALADE, également un grand succès grâce au dévouement et au travail de quelques bénévoles aura lieu cette année le SAMEDI 02 JUILLET 2016.

À pérenniser, la REUNION de fin d'année civile de tous les Présidents(es) d'Associations : moments d'échanges constructifs.

Les PROJETS toujours à l'ordre du jour :

- L'aménagement de la Salle des Fêtes en son et lumière : appels d'offre lancés .

- Le local de pêche : des difficultés administratives pour obtenir le permis de construire ont retardé les travaux qui sont prévus pour l'année 2016.

En ces temps troublés, il est primordial de créer des liens : les ASSOCIATIONS jouent un rôle essentiel pour favoriser le VIVRE ENSEMBLE.

Les Fêtes et Cérémonies permettent des rassemblements propices aux échanges et sont des lieux de transmission.

La MUNICIPALITÉ de FAY-AUX-LOGES souhaite préserver ces VALEURS et remercie tous les habitants pour leur participation à la vie de la Commune.



Office de Tourisme

« Entre Loire, Canal & Forêt d'Orléans »
Office de Tourisme de Châteauneuf sur Loire



Entre Loire et canal à vélo

La Loire à Vélo représente l'un des plus gros potentiels de fréquentation des véloroutes en France avec plus de 800 000 cyclotouristes chaque année !

Pour découvrir nos paysages voisins si proches de la Loire, l'Office de Tourisme propose quelques itinéraires en direction du Canal d'Orléans, depuis Châteauneuf sur Loire et Saint Denis de l'Hôtel, en direction de Vitry aux Loges, Fay aux Loges et de la Forêt d'Orléans.

Dépliant disponible au bureau d'accueil.

Projet 2016 : version numérique à consulter sur notre site web : www.tourisme-chateauneufsurloire.fr

À l'écoute des professionnels du tourisme



L'Office de Tourisme a innové en 2015 en organisant de nouveaux rendez-vous professionnels destinés aux prestataires touristiques de notre territoire.

En avril 2015 : des tables rondes « speed meeting » ont donné lieu à des présentations rythmées et dynamiques entre loueurs de gîtes, propriétaires de chambres d'hôtes, gérants de camping, et autres activités de loisirs, musées, et restaurants !

En novembre 2015 : un premier atelier « Mon Site Web » avait pour objectif d'échanger sur les questions à se poser avant de créer un site web, les attentes des internautes, la création et la gestion de son propre site, le référencement, les outils utiles et les précautions minimum pour assurer la mise à jour de son site.

Pour tout projet touristique, l'Office de Tourisme est votre interlocuteur privilégié – tél 02 38 58 44 79



Un guide touristique de qualité

Pour tout connaître de l'activité touristique de notre région proche, demandez le Guide Touristique 2016 conçu par les Offices de Tourisme de Châteauneuf et Jargeau. Disponible début avril 2016.

Des animations et nouveautés toute l'année

L'Office de Tourisme de Châteauneuf centralise toutes les manifestations, fêtes et nouveautés proposées sur les communes de notre territoire :

• sur le site www.tourisme-chateauneufsurloire.fr

rubrique : Se divertir, Sortir / Manifestations locales

• dans **Le P'tit Canard de l'Office de Tourisme** le bulletin mensuel de l'OT que vous pouvez recevoir à domicile moyennant un abonnement annuel de 25€. Il est également disponible au bureau d'accueil ou consultable en ligne.



• chaque samedi en été, les **Sam' Balades de l'OT** vous emmènent à la découverte de l'histoire, du patrimoine et des habitants de notre région grâce à des guides passionnants.

• et toutes les 4 semaines, **allez au cinéma** à Châteauneuf, Fay aux Loges ou Jargeau avec le Cinémobile, une programmation d'actualité à un coût très attractif : 6€ la séance, 4,20€ en tarif réduit.

Exceptionnel



Vendredi 20 mai 2016 à 19h30 à l'Espace Florian de Châteauneuf

Venez assister à la présentation de la saison théâtrale 2016-2017 du Théâtre du CADO en partenariat avec les Offices de

Tourisme de Châteauneuf et Jargeau.

Abonnements CADO en mai 2016 : 3 spectacles avec transport en car gratuit au départ de Châteauneuf et de plusieurs communes du canton.

Programme disponible à l'office de tourisme.

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

Office de Tourisme
3 place Aristide Briand
45110 Châteauneuf-sur-Loire - 02 38 58 44 79

Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h (fermé lundi après-midi et mardi après-midi d'octobre à avril) ouvert dimanches et jours fériés en juillet et août de 9h30 à 12h30.

www.tourisme-chateauneufsurloire.fr



Nouveau

Fay're ensemble

Un groupement de bénévoles, soutenu par la municipalité, a créé une nouvelle structure dont le but est de développer l'entraide entre les Fayciens et favoriser les rencontres et les échanges entre les Fayciens.

Ces 11 bénévoles ont mis en place 2 types d'actions qui visent à renforcer les liens sociaux et familiaux, et à développer la solidarité déjà existante au sein de notre commune.

• **Un service d'entre aide entre les Fayciens.**

Ce service d'échange local repose sur du bénévolat, sans aucune transaction financière, à aucun moment. Une personne qui a besoin d'un service ponctuel se fait connaître auprès des bénévoles. L'un des bénévoles ou une autre personne va lui rendre ce service. La personne qui a bénéficié de ce service s'engage à son tour à rendre un service à un autre demandeur.

Chacun dans un domaine particulier à des compétences, des connaissances ou un savoir-faire à partager. Ce service d'échange aura comme nom : Le MIEL, (abréviation de Mieux Interagir par des Echanges Locaux). Il est aussi le symbole du résultat de l'activité des abeilles qui ont toutes un rôle à jouer dans le bon fonctionnement et l'épanouissement de leur ruche.

• **Rencontre entre les Fayciens**

Ces rencontres ont pour but d'organiser des temps d'accueil et de convivialité.

Ces temps qui ont lieu tous les 2^{èmes} mardi de chaque mois regroupent des personnes autour d'un même thème, comme : *FAY're des gâteaux*, *FAY're des activités manuelles*, *FAY're une ballade*. Ces activités rassemblent des personnes dont le souhait est de partager avec des gens qu'elles ne connaissent pas forcément des centres d'intérêt, voire des passions communes.

Bénévoles et participants lors d'une activité décoration.



Qui peut participer ou bénéficier de cette structure ?

Toutes les personnes habitants Fay aux Loges et également des personnes extérieures à Fay.

Aucune autre condition n'est requise. Il n'est pas nécessaire d'être déjà membre d'une autre association existante. Il n'y a pas de cotisation lors de l'inscription.

Comment faire ?

Dans un premier temps, dans l'attente du développement de son propre site internet, il faut se faire connaître auprès des bénévoles qui se retrouvent au 18 rue de la Moinerie (la maison devant le jardin public avec les jeux pour enfants) tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardi de chaque mois de 14h30 à 16h30.

Vous pouvez également téléphoner en mairie en précisant que vous appelez pour le nouveau service d'échange.

Où se déroulent les activités ?

Le service d'échange se réunit tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} mardi de chaque mois au 18 rue de la Moinerie et les temps d'accueil et de convivialité tous les 4^{èmes} mardi de chaque mois au même endroit.

La mise en place de ces activités ne se substitue en rien aux associations existantes sur la commune. Ce sont des actions complémentaires, le plus souvent ponctuelles et non récurrentes. Ce sont les premières actions mises en place dans le cadre de la création de notre Espace de Vie Sociale. Projet sur lequel ont travaillé depuis plus d'un an la commission Affaires Sociales et Personnes Agées, les responsables jeunesse et familles de la commune ainsi que les bénévoles.

Événement



Le Suave

Le SUAVE est une péniche automoteur de type berrichon de 27,68 m de long pour 2,64 m de large. Propulsé par un moteur Beaudouin DK4, il jauge 114 tonnes à l'enfoncement maximum. Entièrement métallique, il a été construit en 1930 aux chantiers navals du Pas de Calais à Boulogne-sur-Mer pour le compte de Monsieur Lucien Blond, marinier dans le Cher. Immatriculé le 28 août 1930, le SUAVE a connu plusieurs propriétaires durant le XX^{ème} et transporté de nombreux matériaux. Il a même été confondu avec une autre péniche du même type, le Modus Vivendi avant que la fille de l'ancien propriétaire ne l'identifie formellement.

Au milieu des années 90, le SUAVE stationne sur le canal d'Orléans à l'écluse de Choiseau. Le Syndicat du canal le confie alors à la commune de Donnery pour qu'il soit intégré à un futur musée du canal. L'association « les Amis du musée de Donnery » entreprend alors de le restaurer. En juillet 2000, le SUAVE, restauré, effectue son premier voyage sur le canal.

De nouveau délaissé, le SUAVE est alors rétrocédé au Syndicat du canal pour l'euro symbolique. Depuis, il se dégrade lentement sur le canal d'Orléans au lieu-dit Nestin, commune de Fay-aux-Loges, face à l'usine hydro-électrique.

En 2015, l'association de mariniers « Les Chemins de l'eau », dont le siège se trouve à Combleux propose au Syndicat de restaurer puis de gérer la péniche pour en faire un lieu de rencontre pour tous les amoureux du canal. Une convention est passée pour une période de 10 ans.

Le projet des Chemins de l'eau consiste, en premier lieu, à restaurer totalement la péniche pour en faire un petit musée itinérant entre Combleux et Fay-aux-Loges. Puis le SUAVE deviendra un lieu d'animation pour les 5 communes concernées (Combleux, Chécy, Mardié, Donnery et Fay-aux-Loges) et leurs associations. Une plateforme amovible sera aménagée au-dessus des écoutilles afin de permettre aux différentes associations d'organiser des soirées musicales et théâtrales.

Le projet a débuté le 16 avril par un voyage qui a mené la péniche de Fay-aux-Loges à Combleux avec arrêt dans les 5 communes. Elle stationnera à Combleux tout l'été afin de faire connaître le projet de restauration, puis elle gagnera la cale à Girard, à Chécy, pour le début de la restauration.

Le projet de restauration du SUAVE est lauréat 2015 de la Fondation d'Entreprise Banque populaire Val de France. Il est soutenu par la DRAC de la région Centre et par de nombreuses collectivités territoriales. Un dossier de classement du SUAVE en Bateau d'Intérêt Patrimonial (Fondation du patrimoine maritime et fluvial) est en cours d'instruction.

Plusieurs sociétés privées soutiennent le projet (Thélem, Altyor) mais cela ne sera pas suffisant. Une grande souscription publique sera lancée, à la mi-avril, lors du voyage de la péniche entre Fay-aux-Loges et Combleux.

Cinémobile



Cinémobile, le cinéma proche de chez vous !

Ciclic vous invite à découvrir le nouveau décor d'une de ses unités Cinémobile et sa salle entièrement refaite à neuf pour votre plus grand confort...

Le Cinémobile, salle de cinéma itinérante unique en France, sillonne depuis 31 ans la région Centre-Val de Loire pour permettre au public rural de bénéficier d'un accès au cinéma à travers une programmation d'actualité et des animations et rencontres avec des débats, des concerts, des temps d'échanges conviviaux.

Le Cinémobile offre tout le confort d'une salle de cinéma et propose des équipements assurant des conditions de confort de grande qualité avec une cabine de projection complète équipée en numérique, une salle équipée d'un système de chauffage et de climatisation, une sonorisation Dolby, et un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Des tarifs accessibles à tous :

Plein tarif : 6 € / tarif réduit : 4.20 €

Une carte d'adhésion à 6 euros, valable un an, permet de bénéficier du tarif réduit.

Vous êtes membre d'une association ou d'un CE ? Vous pouvez acheter à l'avance des entrées au prix de 4.20€, valables pour n'importe quelle séance jusqu'à fin 2016. Pensez à les offrir lors des lotos, tombolas, et autres manifestations que vous organisez.

Venez retrouver la programmation et les dates de passage, sur le site www.cinemobile.ciclic.fr ou sur facebook : Cinemobile en région Centre-Val de Loire.

Bibliothèque Municipale



L'année 2015 a vu de nouveaux bénévoles à la bibliothèque. Nous sommes maintenant 14 personnes à travailler pour vous offrir un choix de livres, de CD et de DVD varié et à vous accueillir 5 jours par semaine dans un environnement que nous espérons agréable.

2015 a été une année de restructuration de la bibliothèque. Inventaire et tri des livres jamais lus, mise en place d'une offre de DVD, réaménagement du mobilier. Vous êtes nombreux à nous avoir dit que ce nouvel aménagement permettait une meilleure présentation des ressources et était plus agréable. Nous vous en remercions.

L'année 2016 sera marquée par différents événements à la bibliothèque

Du 13 au 27 juin

LA BIBLIOTHÈQUE FAIT SON CINÉMA : des expositions, livres et DVD seront disponibles pour petits et grands.

Du 24 septembre au 15 octobre

LES PEINTRES EN FOLIE : pour accompagner les artistes fayciens de l'Expression Des Loges (EDL), la bibliothèque vous présentera une exposition de livres sur certains artistes.

De plus nous vous proposons des soirées lecture un vendredi soir de mars, juin, septembre et décembre. Vous venez avec le livre que vous avez aimé. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

À côté de ces événements, le travail quotidien continue. Choix de nouveaux livres, renouvellement des DVD et des CD.

Vous avez des idées afin que cette bibliothèque soit encore plus attractive, n'hésitez pas à nous les donner. Vous avez un peu de temps et le travail en bibliothèque vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre.

L'équipe des bénévoles

Halte-Garderie itinérante

Le 16 décembre 2015, les professionnelles des deux haltes-garderies de la Communauté de Communes des Loges, ont convié enfants et leur famille pour partager une matinée ensemble à la salle des fêtes de Saint Denis de l'Hôtel.



FÊTE DE NOËL DES HALTES-GARDERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES LOGES LE 16 DÉCEMBRE 2015.

La halte-garderie itinérante « Les Lutins des Loges », service de la communauté de Communes des Loges, accueille les enfants de 3 mois à 4 ans en période scolaire :

- Fay-aux-Loges - 15 rue de la Moinerie : Lundi et Jeudi de 9h à 16h30
- Saint Martin d'Abbat - « La Grange » - Place de la Grange : Mardi de 9h à 16h30
- Vitry aux Loges - 7 rue Octave Dupont : Vendredi de 9h00 à 16h30

L'équipe éducative propose un accueil bienveillant et d'une durée adaptée aux besoins de l'enfant. Des activités de motricité, d'éveil et d'animations musicales, des sorties et des spectacles sont proposées aux enfants inscrits et leur famille.

L'inscription se fait tout au long de l'année sur rendez-vous ou aux portes ouvertes. Pour des renseignements, veuillez contacter la halte-garderie itinérante par téléphone au 06.33.48.95.08 ou par mail : hgi-ccl@orange.fr

La musicienne Mathilde Pinsard a présenté son spectacle « Tralalal'airs d'hiver ». Une luge extraordinaire, la danse des lutins et les sons de la neige étaient quelques thèmes des chansons et des ambiances de l'hiver qui ont charmé les oreilles des petits et des grands. Un diaporama préparé par les équipes, retraçant les moments forts de la journée de la halte-garderie était exposé après le spectacle. La matinée s'est terminée tous réunis autour d'un buffet confectionné par les parents.

Les conséquences de la Loi NOTRe sur notre commune et l'intercommunalité

Qu'est-ce que la Loi NOTRe ? En quoi va-t-elle modifier notre organisation territoriale ?

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a été définitivement adoptée le 16 juillet 2015 et le texte a été publié au JO du 8 Août 2015. Dans cet article, nous n'aborderons que les dispositions relatives aux communes et intercommunalités.

Tout d'abord quelques explications sur des termes utilisés :

EPCI à fiscalité propre : Etablissement public de coopération intercommunal, dans le cas de Jargeau, il s'agit de la Communauté de communes des Loges (CCL) qui regroupe 14 communes.

SDCI : le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale est un document destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale dans chaque département. Il donne une représentation cartographiée de l'ensemble des EPCI du département et en fixe les orientations d'évolution.

CDCI : Commission Départementale de la Coopération Intercommunale : composée de représentants des communes, EPCI, syndicats intercommunaux, Conseil Départemental, Conseil Régional.

Seuil démographique : le seuil démographique est le nombre minimal d'habitants pour la création d'un EPCI à fiscalité propre, il est fixé à 15 000 habitants (assorti de 5 adaptations sans pouvoir être inférieur à 5 000 habitants. Selon la densité démographique, le seuil est adaptable pour ne pas défavoriser les départements peu peuplés ; pour le Loiret le seuil est maintenu à 15 000 habitants.

En dessous de ce seuil, les communautés de communes sont obligées de se regrouper pour l'atteindre.

Synthèse des dispositions relatives aux communes et à l'intercommunalité

Le Préfet est l'acteur principal qui élabore et examine tout projet de création ou de modification d'EPCI. Élaboré par Préfet, le projet de schéma est soumis par lui aux communes, EPCI et syndicats concernés qui doivent se prononcer dans les 3 mois. Puis le projet et les avis sont transmis à la CDCI qui dispose de 4 mois pour le modifier (pouvoir d'amendement ou mécanisme d'opposition constructive ; à la majorité des 2/3 de ses membres). Le schéma est alors arrêté par le Préfet et publié. Ces schémas doivent néanmoins être cohérents dans l'organisation de ces regroupements, ils doivent également permettre un accroissement de la solidarité financière entre collectivités. Ils doivent également permettre de réduire le nombre de syndicats intercommunaux (eau, scolaire, incendie.)

La CCL compte environ 30 000 habitants, elle peut donc rester en l'état ; ce qui n'est pas le cas de certaines communautés voisines qui se voient imposer l'obligation de se regrouper, les propositions initiales du Préfet peuvent encore être revues selon les avis émis par les collectivités concernées (ex : un EPCI peut proposer de rejoindre un autre EPCI, une ou plusieurs communes peuvent demander à rejoindre un autre EPCI), ces avis doivent être délibérés au sein des collectivités concernées.

La CDCI prend connaissance de ces avis et peut amender le projet de schéma à la majorité des 2/3.

Avant la fin mars 2016, l'arrêté préfectoral publie le SDCI. Après cette publication, deux étapes qui peuvent encore apporter quelques modifications se déroulent, elles se composent d'échanges entre Préfet, CDCI et collectivités concernées, validés par des délibérations de celles-ci. Il est possible, par exemple, que le nombre et la répartition de sièges évoluent lors d'une création ou d'une fusion d'EPCI.

Les compétences des communautés (EPCI)

Ces compétences sont renforcées, les EPCI avaient déjà des compétences obligatoires et certaines optionnelles, certaines optionnelles deviendront obligatoires d'ici 2020, il devra toujours y avoir 3 compétences optionnelles prises à choisir dans un groupe de 9 (8 si on considère qu'un groupe est plus spécifique à la politique de la ville).

Compétences obligatoires actuelles :

- aménagement de l'espace pour la conduite d'intérêt communautaire : schéma de cohérence territoriale(SCOT), Plan local d'urbanisme.
- action de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté : gestion et entretien de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales.

Compétences optionnelles :

- protection et mise en valeur de l'environnement.
- politique du logement et du cadre de vie.
- création aménagement et entretien de la voirie.
- construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou d'enseignement préélémentaires ou élémentaires d'intérêt communautaire.
- action sociale d'intérêt communautaire.

Compétences devenant obligatoires :

- l'action de développement économique se complète de : politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont création d'office du tourisme.
- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (à compter du 1^{er} janvier 2018).
- aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.
- Eau et assainissement (à compter du 1^{er} janvier 2020).

Compétences optionnelles nouvelles :

- eau et assainissement (jusqu'au 1^{er} janvier 2020).

Les dispositions de la loi concernant les autres collectivités

La loi NOTRe confie de nouvelles compétences aux régions. Elle est complétée par un projet de loi qui modifie le découpage des régions et présente le calendrier électoral des élections régionales et départementales. Le nombre de régions est porté à 13.

Le texte supprime la clause générale de compétence pour les départements et les régions. Cette compétence permettait à une collectivité territoriale de se saisir de tout sujet ne relevant pas de l'État et maintenant les compétences de ces collectivités sont définies explicitement.

La loi renforce le rôle de la région en matière de développement économique. Elle sera notamment responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire. Elle devra présenter un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui fixera les orientations régionales pour une durée de cinq ans.

La région aura également la charge de l'aménagement durable du territoire. Elle rédigera un schéma régional d'aménagement durable du territoire (SRADDT) dans lequel figureront les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire, mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

Il est également prévu que les compétences des départements en matière de transport soient transférées à la région dix-huit mois après la promulgation de la loi. Les services de transport routier départementaux et les transports scolaires seront confiés à la région. Il sera néanmoins possible aux régions de déléguer leur compétence en matière de transport scolaire aux départements. La voirie départementale transférée aux régions dans le projet gouvernemental demeure compétence du département à l'issue de la première lecture.

Les départements gardent la gestion des collèges, des routes et de l'action sociale.

La culture, les sports, le tourisme, l'éducation populaire et les langues régionales relèveront à la fois des régions et des départements. Les ports pourront relever, selon les cas, d'un type ou d'un autre de collectivité territoriale.

La création de la métropole du Grand Paris est confirmée pour le 1^{er} janvier 2016. À compter du 1^{er} janvier 2018, la collectivité de Corse deviendra une collectivité à statut particulier en lieu et place de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse du Sud et de Haute-Corse.

Le saviez-vous ?

Filiation de l'enfant d'un couple non marié : reconnaissance anticipée

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère. Pour la mère, il suffit que son nom apparaisse dans l'acte de naissance pour que la maternité soit établie. En revanche, pour établir sa paternité, le père doit faire une reconnaissance - avant ou après la naissance de l'enfant. Cependant, il est important que la filiation de l'enfant à l'égard de son père soit établie le plus tôt possible avant la naissance. Seul l'acte de reconnaissance peut attester du lien de filiation paternelle.

Le père et la mère peuvent reconnaître leur enfant avant la naissance ensemble ou séparément.

La démarche se fait dans n'importe quelle mairie. À Fay-aux-Loges, il est conseillé de prendre, au préalable, un rendez-vous. Il suffit de présenter une pièce d'identité et de faire une déclaration au service de l'état-civil.

L'acte de reconnaissance anticipé est rédigé immédiatement par l'officier d'état-civil et signé par le parent concerné ou par les deux en cas de reconnaissance conjointe. Il leur sera alors remis une copie de l'acte à présenter lors de la déclaration de naissance.

Inscriptions sur les listes électorales

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence peuvent solliciter leur inscription auprès de la Mairie de leur domicile jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Les électeurs ayant changé d'état-Civil (mariage, divorce) sont invités à indiquer leur nouvel état-Civil à la mairie pour la mise à jour de leur carte électorale.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont également invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Reprise des concessions arrivées à expiration

Il appartient au concessionnaire ou ses ayant-droits d'effectuer les démarches de renouvellement auprès du maire.

La décision de renouveler ou non la concession est à communiquer à la mairie dans les 24 mois qui suivent la fin de sa validité. Si ce délai est dépassé, le maire peut effectuer la reprise de cette concession et réattribuer l'emplacement. Les reliquaires contenant les restes mortels seront déposés dans l'ossuaire.

■ EHPAD « PETIT PIERRE »

Depuis le 1^{er} janvier 2016 les Maisons de retraite de FAY-AUX-LOGES et de JARGEAU ont fusionné pour devenir l'EHPAD « Petit Pierre »

Qu'est-ce qu'une EHPAD*

(Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*)

Il s'agit de la forme d'institution la plus courante pour accueillir les personnes âgées dont l'état de santé ne leur permet plus de rester à leur domicile. Ces établissements sont dotés de moyens permettant de prendre en charge les personnes âgées concernées : moyens médicaux, paramédicaux, assistance à la personne et restauration

Pourquoi « Petit Pierre »

Les Fayciens les plus anciens ont sûrement rencontré Pierre AVEZARD qui était né le 30 décembre 1909 à Vienne-En-Val dans le Loiret. Sourd-muet de naissance et présentant un aspect de difformité physique il a exercé les métiers de vacher et de bucheron notamment à la ferme de « La coinche ».

C'est à « la Coinche » qu'il réalisa son « manège » ensemble animé par un jeu d'engrenages et de courroies, et qui représentait des scènes de la vie à la fois rurale et urbaine. On peut voir fonctionner le manège de « Petit Pierre » au musée de la « Fabuloserie » à Dicy dans l'Yonne.

Pierre AVEZARD était un habitué de notre village où il assistait tous les dimanches à la messe après laquelle il ne manquait pas d'aller boire son apéritif au café MESPLES. Petit Pierre est décédé à JARGEAU le 24 juillet 1992.

La nouvelle organisation

La fusion des établissements de JARGEAU et FAY-AUX-LOGES vise dans le cadre d'une direction et d'un budget uniques une meilleure optimisation financière et une harmonisation des pratiques de soins et d'accompagnements des personnes âgées. L'objectif est de ne pas augmenter outre mesure les coûts pour conserver un prix de journée abordable pour les personnes hébergées et leurs familles.

Le conseil d'administration unique est présidé alternativement par le Maire de JARGEAU et celui de FAY-AUX-LOGES. Le siège de la nouvelle structure est fixé à FAY-AUX-LOGES.

À terme est prévue, dans le cadre de l'ambitieux plan de « solidarité EPHAD » arrêté par le Conseil Départemental, la reconstruction sur FAY-AUX-LOGES de la nouvelle structure qui regroupera les 120 lits (60 lits de Jargeau et 60 lits de Fay-aux-Loges).



Associations



SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016
FORUM DES ASSOCIATIONS

APEM Faycienne

Association de Parents d'élèves de l'Elémentaire et Maternelle



Nous avons démarré cette année scolaire 2015/2016 par l'organisation de notre 1^{ère} soirée Halloween. Ce fut un grand succès avec plus de 200 personnes qui avaient réservé leur soirée ! Pinatas, chaises musicales, concours de Miss et Mister Halloween avaient animé la soirée. Et notre soirée dansante ! C'est avec une grande joie que nous renouvellerons l'opération en 2016, alors réservez dès maintenant votre samedi 29 octobre !



Activités 2015 : le Carnaval des Enfants en mars, la chasse aux Œufs à Pâques, le pique nique boum fin mai, la récolte des bonbons pour Halloween le 31 octobre, le Vide Coffre à Jouets en décembre et notre 1^{er} Goûter de Noël en décembre.

Les ventes de gâteaux aux sorties des écoles ont toujours un succès, notamment les crêpes, à l'occasion de la chandeleur. Il n'y en a jamais assez malgré toutes les bonnes volontés !

Tous les bénéfices récoltés lors de ces manifestations nous permettent de louer les structures gonflables lors des kermesses de la maternelle et l'élémentaire, et d'offrir des chocolats aux enfants lors de la Chasse aux Œufs à Pâques et le Goûter de Noël.

Projets 2016 : l'APEM va continuer sur sa lancée et proposer d'autres collaborations avec les associations de Fay-aux-Loges

Samedi 27 Février : ateliers du Carnaval, contes (en partenariat avec la bibliothèque municipale), et création de masques vénitiens (en partenariat avec l'association de théâtre).

Samedi 26 Mars : la Chasse aux Œufs.

Samedi 02 Avril : notre rendez-vous incontournable le Carnaval des Enfants, sur le thème du FAR WEST, avec la fanfare Bombos Os Amarantinos.

Samedi 29 Octobre : soirée Halloween.

Dimanche 04 Décembre : le Vide Coffre à Jouets.

Samedi 17 Décembre : le Goûter de Noël, en partenariat avec la bibliothèque municipale.

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le mercredi 14 septembre 2016 à 20h30.

Toutes ces activités sont familiales, petits et grands y participent ! Pour pouvoir continuer à organiser toutes ces manifestations pour vos enfants, nous avons besoin de bénévoles, alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Merci à tous les adhérents pour leur participation active lors de nos manifestations.

Pour nous contacter : apemfaycienne@gmail.com
Site : apemfaycienne.wordpress.com

Association Fay Loisirs Culture

Les ateliers de
L'AFLC

L'Association Fay Loisirs Culture organise tout au long de l'année des ateliers créatifs qui sont les suivants :

Mosaïque	Lundi ou Mardi
Peinture sur porcelaine	Mercredi ou Jeudi
Dessin et Peinture	Mardi après midi
Tapiserie	Vendredi
Modelage	le 1 ^{er} Samedi de chaque mois

Pour tout
renseignement :
Tél. : 02 38 59 24 19
ou 02 38 59 59 96

Des stages de fabrication de meubles en carton et de vannerie sont aussi organisés certains week-ends.



Association de Jumelage Fay – Radicofani

Un jumelage réunissant deux beaux pays la France et l'Italie, deux belles régions classées au patrimoine de l'Unesco : le Val de Loire et la Toscane et deux belles villes Fay-aux-Loges et Radicofani, ceci depuis 2013 date de la signature du pacte.

L'AJFR est présente depuis 3 ans, pour promouvoir et soutenir toutes les actions s'inscrivant dans une logique de découverte, d'animation, d'échanges (scolaires, culturels, professionnels, sportives) et de visites organisées entre les deux villes. De ce fait, tous les ingrédients sont présents pour permettre à tous les fayciens et associations de s'ouvrir et s'investir dans cette nouvelle relation, condition indispensable pour construire un édifice solide dans le temps.

2015, grâce à une équipe dynamique, de plus d'une cinquantaine d'adhérents et grâce à vous tous, notre année a été riche :

- **Des correspondances fréquentes**, de nombreux messages de sympathie et de solidarité suite aux tragiques événements de cette année en France.
- **Cours d'italien** de plusieurs niveaux, par un professeur de langue maternelle.
- **Soirée festive en Février** avec repas italien et animation musicale.
- **Totem scolaire** : échange ludique entre l'école de Fay-aux-Loges et Radicofani.
- **Venue de nos amis italiens en septembre** avec



des visites : châteaux, Orléans, festival de Loire, la dégustation d'un repas préparé par nos amis italiens, le défilé et l'inauguration du « Giardino di Radicofani », une Soirée festive, avec des animations par le Chœur des Loges, le Théâtre des Loges, Mental Arts Magie et une animation musicale.

- **Animation de Noël** avec l'association des commerçants et artisans.
- **Création du site Internet** : pour une communication permanente.



2016 s'annonce sous le même signe avec la continuité des cours (initiation, débutant, 2^{ème} et 3^{ème} année), téléthon, totem, un échange à organiser et la

création d'une 1^{ère} édition de la « **Semaine italienne** » du 29 Mars au 3 Avril pour mettre Fay-aux-Loges aux couleurs de l'Italie !

- **Décoration de la ville** - vitrines commerçants, marché, repas italien au restaurant scolaire.
- **Animation culturelle** avec la médiathèque, Quizz enfant et adulte.
- **Cinémobile** : dessin animé enfant et film adulte en sous-titré Français.
- **Soirée** une « Pizza ou un Tiramisu presque parfait ».
- **Atelier fabrication de masques** avec le Théâtre des Loges.
- **Carnaval des enfants** par l'APEM sous le thème du Western (Spaghettis).
- **Course dans la ville** avec Fay Oxygène.
- **Soirée festive AJFR** : repas, animation musicale, duplex avec Radicofani.
- Et encore bien d'autres activités...

Nous vous attendons nombreux durant cette semaine.

Venez nous rejoindre de beaux projets et échanges sont encore à construire !

Email : ajfr.fay.radicofani@gmail.com
Site : <http://fayauxlogesradicofani.jimdo.com>



© Stefano Viola

AAPPMA La Perche Faycienne



L'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La perche Faycienne regroupe les pêcheurs de Fay-aux-Loges et de communes voisines.

Missions règlementaires d'une AAPPMA :

- l'encaissement pour le compte de l'État de la cotisation pour les milieux aquatiques (CPMA) ;
- la gestion et l'entretien des berges des cours d'eau et lacs français relevant de son territoire ;
- la gestion de la ressource piscicole (article L.433-3 du Code de l'environnement) ;
- la protection de l'environnement ;
- le regroupement des pêcheurs redevables du permis de pêche.

Le domaine de la Perche Faycienne est constitué des 3 biefs du Canal d'Orléans situés sur le territoire communal et qui dépendent du Syndicat du Canal ainsi que de l'étang de l'Evangile du ressort de la Communauté de Communes des Loges.

NOS ACTIVITÉS

L'association finance et met en œuvre chaque année une opération d'empoissonnement afin de rééquilibrer la faune aquatique.

Actions auprès de la jeunesse : Pêche à la truite de la fête des écoles, accompagnement lors de la finale du concours fédéral AMA à Montereau (le 11 juin). L'initiation à la pêche pourra reprendre dès achèvement de la réfection de notre local avenue Dumain par la Municipalité. Nous pourrions ainsi accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

Nous organisons aussi deux lotos : le premier a eu lieu le 6 mars, le deuxième est programmé le 11 décembre.

Concours de pêche :

- 22 mai : deux manches tous poissons
- 24 juillet : concours de poissons chats le matin suivi de notre grand méchoui au terrain de loisirs.

CARTES DE PÊCHE

Vous pouvez vous procurer votre carte de pêche

- soit auprès de notre dépositaire : Carrefour 69, rue de l'Enfer à Fay-aux-Loges
- soit sur le site www.cartedepeche.fr en sélectionnant Fay-aux-Loges.

BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président : M Jacky RABIAN
Vice-Président : M Jean-Claude BELTOISE
Trésorier : M Gilles JOUDIOU
Secrétaire : M Joël QUILLERIER

www.perchefaycienne.fr
perchefaycienne.sec@free.fr



Association sportive de l'École

Les activités proposées par l'association viennent en appui du programme d'éducation physique à l'école et investissent largement le champ périscolaire, bien au delà des horaires de classe.

L'ASEF intervient donc dans le temps scolaire, en organisant des cycles d'initiation, en partenariat avec les comités sportifs départementaux. Ces actions sont toujours finalisées par des animations ou des tournois.

Les événements marquants de l'année 2015 auront été :

- « L'Open de Tennis d'Orléans » en Septembre, organisé grâce à l'appui de l'US Fay.
- Le tournoi « Rugby à Fay » en octobre, qui a vu se confronter plus de 220 enfants venus des écoles du secteur.

L'ASEF œuvre aussi très largement dans le temps périscolaire :

- Chaque année, à l'occasion d'une manifestation très spéciale, un samedi matin, où parents et enfants viennent courir ensemble sur le parcours du Tankikour, avec un record de 380 participants en 2015 !
- Le jeudi soir et le mercredi après-midi, de février à avril, pendant la saison des cross.
- À chaque période de vacances par la programmation de stages sportifs en collaboration avec « Prim'Sports ».

Atout Voix

LA MUSIQUE DANS TOUS SES ÉTATS

L'association s'est dotée cette année d'une composante supplémentaire : une harmonie !

Dirigée par Stéphane ROMILLY, elle compte environ 25 musiciens de tout âge et tout niveau. Son répertoire est varié allant du classique à la variété en passant par les musiques de film très appréciées du chef. C'est dans la bonne humeur que les musiciens se retrouvent le vendredi soir de 20h à 22h (tous les 15 jours) salle Ravel afin de passer un bon moment musical. L'objectif de cet ensemble est de participer à 2 ou 3 concerts dans l'année ainsi qu'aux cérémonies officielles de la ville de Fay. D'ailleurs, l'harmonie s'est déjà produite lors de la cérémonie du 11 novembre ainsi qu'au concert de Noël organisé par l'association.

Les musiciens confirmés ou non sont les bienvenus.

Le prochain concert aura lieu Dimanche 1^{er} mai à 17h à l'église de Fay-aux-Loges avec la participation de l'harmonie de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Contact : Stéphane Romilly 06.88.65.37.92
csfromilly@sfr.fr



Si toutefois vous préférez aborder la musique par des cours plus traditionnels, vous pourrez aussi pratiquer la guitare ou le piano au sein de l'association.

Le chant est également toujours à l'honneur, le Chœur des Loges accueille tous les chanteurs souhaitant partager de bons moments en musique.

Les choristes se retrouvent le lundi soir à 20h30 dans la salle Ravel pour répéter dans une ambiance conviviale !

Présidente : Anny Mura 06.20.86.74.85
atoutvoix@cegetel.net



Club Informatique Fay-aux-Loges

Six animateurs, Isabelle, Nicole, Lyne, Fabien, Franck et Olivier vous accueillent :

• les mardis de 20h30 à 22h30

Découverte de l'ordinateur, traitement de texte, tableur, internet, affiches, compositions graphiques, diaporama et retouche photo simple. Découverte et perfectionnement des tablettes.

• les mercredis de 18h à 20h

Découverte de l'ordinateur, traitement de texte, internet, affiches, compositions graphiques, diaporama et retouche photo simple.

• les vendredis de 19h30 à 21h30

Diaporama et retouche photos uniquement.

Cela concerne les personnes qui font des photos et qui aiment les partager de façon artistique et ludique. Cette activité nécessite d'être à l'aise avec l'outil informatique.

Des postes informatiques sont à votre disposition. Cependant, nous conseillons à celles et ceux qui ont un ordinateur portable ou une tablette de l'apporter. Les animateurs s'adaptent au niveau et au rythme de chacun, avec des exercices différents.

Les anciens adhérents entourent et aident chaleureusement les nouveaux-venus, dans une ambiance conviviale. Les grands débutants se sentent vite à l'aise devant l'écran et ont hâte d'en apprendre toujours plus. Chaque groupe est composé de 15 adhérents maximum.

L'année est ponctuée de rencontres entre les différents groupes, afin de créer des liens (Assemblée Générale en septembre, galette en janvier, repas de fin d'année en juin).

CIFAL existe depuis 1998 soit depuis 18 ans. Cotisation annuelle de 60 €

Pour tout renseignement : Lyne DUCROCQ, Présidente

Tél. : 02 38 59 21 94 - Email : cifal.fay@gmail.com - Site : <https://sites.google.com/site/cifalfay/home>

Commune Libre



COMMUNE LIBRE DE FAY-AUX-LOGES

(LOGES)
Fondée en 1949



La Commune Libre de Fay-aux-Loges entamera en 2016 sa 87^{ème} année d'existence..

Imaginons-nous, une cinquantaine de bénévoles qui tout au long de cette période ont donné de leur disponibilité, de leur temps, pour animer notre sympathique village.

Des manifestations toujours réussies qui en plus de distraire les visiteurs, fédèrent les adhérents de l'association à travers un lien social et des rapports humains très enrichissants.

Les animations 2015, St Jean, Vide-greniers, Bourse des couturières, Réveillon, ont connu un véritable succès.

La saison 2016, pour exister, aura besoin de sang neuf, plusieurs membres de l'équipe actuelle étant sur le départ, il faut de nouveaux volontaires. L'animation dans une ville, à travers les associations c'est bien !... mais ce n'est pas forcément toujours le domaine « des autres. » Chacun est concerné et peut apporter sa pierre à l'édifice.

Les animations 2016 doivent être reconduites, il nous manque juste des bras. Venez rejoindre l'association, le meilleur accueil vous attend, un peu de travail !... Beaucoup de bons moments !... Une chose est certaine : la Commune Libre doit vivre.

Le Conseil d'Administration

Club des Aînés

Notre année 2015 a été marquée par plusieurs événements :

Des sorties à la journée :

- Jeudi 21 mai, au moulin de Vanneau repas à la ferme avec des produits locaux, ferme à la pointe de l'écologie, respect des animaux où tous vivent ensemble, en toute liberté. Nous avons admiré les percherons très typiques, leur petit musée. L'après-midi s'est prolongé par la visite de la poterie de la Bâtisse où nous avons découvert les ateliers et ses nombreuses créations.
- Jeudi 03 septembre dans la Puisaye à Nevoit l'auberge du Tranchoir nous a proposé un repas réalisé à partir de produits du terroir et animé par un spectacle qui a vivement intéressé nos participants.

Des manifestations festives :

- Jeudi 16 avril : « La Petite Tablée »
- Jeudi 09 juillet : un repas organisé en plein air chez M. Jean Claude LEBRUN qui nous a prêté gracieusement ses installations
- 6 août : anniversaire de Mme Jane PICHOT entourée de ses Aînés
- Jeudi 19 novembre : repas annuel servi par le relais de Dampierre. Au cours de ce repas nous avons fêté l'anniversaire de Messieurs LAMOTTE et MESNIS.

Réparties sur l'année les journées « crêpes et roussettes », le goûter de Noël rassemblent le maximum de nos adhérents.

Des activités traditionnelles au club, qui se déroulent chaque semaine le mercredi ou le jeudi suivant les disponibilités de chacun :

- Jeux de cartes avec petit goûter
- Concours de jeux de cartes avec petits colis contribuent à créer une ambiance de compétition entre les participants
- Mercredi 14 octobre une journée publicitaire « Pro Confort »

Des manifestations publiques, deux concours de belote à la salle des fêtes, un au printemps et un autre à l'automne qui permettent de faire vivre le club.

Un grand merci à tous les participants et à notre Mairie qui œuvre avec attention auprès de nous.



Association Expression Des Loges



L'association EDL regroupe des artistes fayciens amateurs dans divers domaines tels que la peinture, le pastel, la sculpture, le tournage sur bois, la dentelle, la peinture sur porcelaine, l'encadrement.

Des bénévoles animent un atelier pour les enfants à partir de 10 ans, qui peuvent s'initier à diverses techniques, deux mercredis après-midi par mois, tout au long de l'année scolaire. Les artistes ad-

hérents ont présenté une exposition de leurs nouvelles œuvres à la salle des fêtes le premier week-end d'octobre. Cette année, l'invité d'honneur était Daniel Charriot. Ses aquarelles représentaient des scènes et des paysages de l'Orléanais.

2015 a connu la première édition du concours de peinture « Fay en couleurs » ouvert à tous les amateurs à partir de 15 ans, qui s'est déroulé le dimanche 31 mai. L'idée est simple : chaque candidat installe son chevalet où il veut et réalise une œuvre avec la technique de son choix. Plusieurs prix ont été décernés.

Contact : 02 38 59 27 08

En 2016, rendez-vous les 28 et 29 mai pour le concours de peinture, et les 24 et 25 septembre pour l'exposition.



Donnery-Fay Football Club

Le développement du DFFC se poursuit !

Après la très belle année précédente, 2014-2015 voit le DFFC poursuivre son essor avec 287 licenciés au terme de la saison.

L'objectif de maintien de nos seniors 1 atteint, ce sont les 2 équipes réserve qui ont accédé au niveau supérieur, la prochaine étape sera donc de viser la 1^{ère} division départementale pour notre équipe fanion.

Les jeunes nous ont également apporté beaucoup de satisfactions, notamment les U13 vainqueurs de leur poule de 1^{ère} division, ils ont été récompensés de leurs efforts en participant au tournoi international du Mans où ils ont eu l'occasion d'affronter le PSG ou Lille pour un souvenir inoubliable. L'entente avec Trainou pour les U15 et U18 se poursuit et laisse envisager des lendemains intéressants. L'école de Football (5-11 ans) compte maintenant plus de 80 jeunes qui seront, à n'en pas douter, les futurs grands du DFFC. Enfin nos féminines, l'entente se porte bien puisque notre pôle se compose de 80 filles représentant toutes les catégories féminines.

Je veux ici insister sur le rôle de nos jeunes éducateurs, (apprentis et contrats civiques), qui font un travail remarquable. Un grand merci donc à Loïc, Johan, Mikaël, Maxime et Brice qui, outre l'encadrement participent à l'émancipation de nos jeunes de part leur participation aux TAP et pauses méridiennes dans les écoles de nos villages. Un grand merci à tous les autres bénévoles qui nous aident à faire grandir le club.

Cependant notre développement impose des investissements que nous ne sommes plus en mesure d'assurer seuls, une participation financière plus active de nos municipalités est obligatoire si nous voulons conserver nos jeunes éducateurs et ainsi continuer à assurer la pérennité du club, les aides extérieures étant de plus en plus restreintes. Nous comptons sur vous pour évoquer nos difficultés et ainsi trouver les solutions nécessaires.

Nous donnons rendez-vous aux Fayciens et Donnerysiens tous les samedis et dimanches sur nos stades, nous vous y souhaitons plus nombreux encore pour soutenir nos couleurs.

Dans cette attente, l'ensemble du DFFC vous souhaite une très belle année sportive pour 2016.

Association Falz'art

FALZ'ART, le festival « En granges et jardins »

Pour la 5^{ème} année consécutive, Fay-aux-Loges accueillera le 18 septembre prochain le festival « En granges et jardins ».

Plus besoin de présenter cette manifestation originale qui propose durant tout le W.E des spectacles gratuits dans les jardins d'une dizaine de maisons particulières.

Le dimanche, d'un bout à l'autre du village, les spectateurs pourront découvrir plus de 10 spectacles différents (tous joués deux fois dans chaque maison) allant de la danse au théâtre en passant par de la musique bien sûr, du cirque ou des contes.

Une journée familiale, de découverte et de convivialité. Le programme sera disponible dès le début du mois de septembre chez tous les commerçants partenaires du festival.

Falz'art est une association faycienne qui regroupe actuellement une cinquantaine d'adhérents. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à présenter d'année en année une manifestation originale et toujours de qualité.

Vous pouvez rejoindre l'équipe, avec vos compétences, vos envies et votre disponibilité, soit pour accueillir vous-mêmes des spectacles dans votre maison l'année prochaine soit pour participer à l'organisation.



Pour tout renseignement :
Tél. : 06 62 02 89 12
Email : festival@falz-art.fr - Site : falz-art.fr
Adresse : 36 rue des Maillets à Fay-aux-Loges.

Fay Scrabble

Le club de scrabble de Fay-aux-Loges fonctionne depuis 2002. L'assemblée générale du 22 janvier 2016 a reconduit à l'unanimité le bureau dans ses fonctions. Nous jouons au Scrabble duplicate, chaque adhérent jouant sur son jeu face à un tableau.

Les séances ont lieu tous les vendredis au centre intergénérationnel salle Raimu de 14h à 17h, en toute convivialité et sans aucun esprit de compétition, un bon moment de détente pour activer nos neurones, clôturé par un thé ou une boisson fraîche accompagnés de biscuits. Nous comptons actuellement 13 adhérents... dont seulement 4 fayciennes. Nos projets pour 2016 : accueillir de nouveaux adhérents.

Contact : M.J. Minière présidente
Tél. : 02 38 59 20 59



Fay Oxygène

Course à Pied, Marche Nordique, Stretching Postural®



Créée officiellement en février 2015, notre association démarre sa 1^{ère} saison et compte déjà près de 100 adhérents répartis sur les 3 disciplines Course à pied, Marche nordique et Stretching postural.

Vous avez certainement déjà croisé dans les rues de Fay ou aux alentours, des groupes de coureurs en short, bonnet sur la tête ou bien encore lampe frontale allumée !

En fonction de son rythme de course, de sa motivation, chacun peut trouver le groupe qui lui correspond le samedi.

Pour ceux qui ne veulent/peuvent pas courir, nous avons aussi ouvert une activité marche nordique. Nouvelle discipline « à la mode », c'est un peu comme faire du ski de fond mais sans skis ! C'est un sport complet qui fait travailler 100% des muscles du corps et tout ça avec le sourire !

Pour renforcer les muscles de notre corps et éviter les petits bobos des sportifs, le stretching postural est une méthode à base d'étirements et de contractions musculaires. Chaque exercice, progressivement et lentement construit, vous fera découvrir votre musculature profonde (posturale), prendre conscience à la fois de vos souplesses ou de vos raideurs articulaires, et apportera un mieux-être à votre corps.

Jusqu'à la fin de la saison, nous participerons à plusieurs manifestations en course à pied (5kms, 10 kms, trails, semi ou marathons) et en marche nordique (Réservez le 22/05/16, Fay Oxygène accueille l'UFOLEP pour un RDV régional de marche nordique !).

En attendant Sportez-vous bien !

Toute l'équipe de Fay Oxygène



COURSE À PIED

- Mardi 20h45 : Entraînement fractionné (confirmés) ou changement de rythme (réguliers)
 - Samedi 8h : Confirmés (préparation de compétition)
 - Samedi 9h : Réguliers (1h et 9 à 10 kms)
 - Samedi 10h : J'apprends à courir (¾ d'heure chacun à son rythme)
- D'autres entraînements peuvent être initiés sur demande ou par des coureurs.
Lieu de rdv : Parking salle des fêtes de Fay-aux-Loges

MARCHE NORDIQUE

- Sorties hebdomadaires avec Bruno/Sophie Mercredi 9h15-10h45
 - Dimanche 9h-11h (sauf jour de sortie mensuelle)
- Lieu de rdv : Stade de Foot, côté école de Fay-aux-Loges. Vous devez vous munir pour chaque sortie d'une bouteille d'eau et de vos bâtons.
- Sorties mensuelles avec Annie dans un village de la communauté de communes
 - Dimanche 9h-11h

STRETCHING POSTURAL®

- Mercredi 10h45-11h45 : Salle Ravel de Fay-aux-Loges avec Joëlle
 - Samedi 11h-12h : Salle de motricité Ecole Maternelle de Fay-aux-Loges avec Joëlle
- Prévoir un tapis, une serviette, une bouteille d'eau

NOUS CONTACTER

Site : <http://Fay-oxygene.jimdo.com>
Email : fay.oxygene@gmail.com
Tél. : 02 38 59 20 34

Association La Balle à Grain

Pratique des Arts du Cirque



La BAG a fait sa 3^{ème} rentrée en septembre 2015. Elle propose une découverte et une pratique des Arts du cirque autour de la jonglerie et des équilibres.

Ouverte à tous, de 6 ans à 77 ans, elle compte 19 enfants et 1 adulte adhérent. 3 créneaux sont proposés le mardi : 17h-18h (débutants et 1 an de pratique), 18h-19h30 (2 ans et + de pratique), 20h30-22h30 adultes.

L'activité en 2015

La BAG participe en mars au carnaval de Fay. En mai, l'association organise son 2^{ème} pique-nique jonglerie au carrefour d'Alger pour un moment très convivial.

Le 30 juin, les enfants présentent leur spectacle de fin d'année avec en guest star, la troupe Bazille de Beaune la Rolande qui présente des extraits de son spectacle « Tous en scène ». Et ainsi s'est achevée une année de pratique circassienne.

En décembre, avec la nouvelle promotion, les enfants présentent leur parade de Noël.

Les projets en 2016

Le carnaval début avril, un pique-nique jonglerie début juin, le spectacle de fin d'année et la fête de l'association fin juin, participation au forum des associations en septembre 2016.

Frédérique Brard,
présidente de l'association

Pour tout renseignement :
06 80 59 36 80

Email : laballagrain@gmail.com

Site :

<http://laballagrain.jimdo.com>

Page facebook :

<https://www.facebook.com/LaBalleAGrain/>

L'île enchantée des bambins

L'île enchantée des bambins est une association d'assistantes maternelles qui compte une vingtaine de membres adultes et plus de 50 enfants de 0 à 3 ans.

Notre but est de se regrouper afin d'organiser des activités communes. Ainsi les enfants se sociabilisent en douceur en apprenant à jouer ensemble, et nous, adultes, sommes moins isolés. Nous nous réunissons une fois par semaine à la salle petite enfance de Fay-aux-Loges (salle de la Moinerie). De plus, nous allons une fois par trimestre à la maison de retraite faire quelques activités. Les aînés aident pour la mise en œuvre. Un échange convivial et qui est très apprécié.

Nous organisons aussi des sorties découvertes (Carrouge, la ferme)

Pour clore l'année nous proposons un spectacle et un marché de Noël. A cette occasion nous devons réunir nos compétences d'écrivain (scénario) réalisatrice, costumière, comédienne. Un moment

fort qui réunit tous les membres de l'association, les enfants accueillis et leur famille.

Pourtant, tout cela a été remis en cause par le Conseil Départemental en avril. En effet, il estimait que les associations d'assistantes maternelles ne pouvaient pas se réunir avec les enfants car elles n'avaient pas les compétences requises. Et la sécurité ne leur semblait pas satisfaisante. Durant plusieurs semaines nous avons dû prouver par des courriers et des rencontres notre volonté et le bien-fondé de notre association. Finalement en décembre le Conseil Départemental est revenu sur sa décision en imposant quelques règles. Celles-ci étaient déjà en vigueur au sein de l'association.

C'est ainsi qu'en janvier, nous avons pu reprendre toutes nos activités pour la plus grande joie de tous (petits et grands)

Patricia BARDOT,
Présidente



Les Amis de l'Orgue de Fay-aux-Loges - L.A.D.O.F.A



Pour le plaisir des mélomanes, l'orgue de Fay-aux-Loges trône dans le chœur de l'église Notre-Dame depuis 1962 et c'est le 30 Janvier 1984 que fut créée l'association LADOFA dans le but de préserver ce patrimoine artistique et d'assurer son entretien, grâce à la participation de sa trentaine d'adhérents, à celle des familles qui le demandent pour des cérémonies, et à la fidélité des 150 « fans » à l'affût de ses concerts.

Facteur d'animation culturelle et culturelle, l'orgue de Fay soutient la présence et le chant de l'Assemblée lors des célébrations religieuses qu'il s'agisse d'une Messe des Dimanches et Fêtes, ou d'un Mariage ou d'Obsèques, ou de Cérémonie Patriotique.. Avec ses

17 jeux, il a participé grandement à l'animation culturelle de la commune à l'occasion de concerts dont la qualité n'est plus à démontrer.

L'association LADOFA est présidée par le célèbre organiste François-Henri HOUBART, assisté notamment de Didier SAILLANT et de Claude TRAUNECKER, vice-présidents ainsi que de Francis BIDAL, Anne-Marie CHARTIER, enfants du promoteur de l'instrument et de Annie DELAIRE. Elle est affiliée à l'Association « Orgues du Loiret » présidée par Jean-Paul IMBAULT et, au niveau national, à « ORGUE en France ».

D.S

11 rue de la Moinerie, Fay-aux-Loges



Modern'Jazz Fay Donnery

Modern Jazz Fay Donnery a eu le plaisir de vous faire découvrir des univers différents avec la représentation de troupe Gestu'elles, danse contemporaine, avec en première partie du hip hop avec The Moovies et Wax's up, le 30.01.2015 qui remporta un franc succès, un plaisir pour nos yeux. Une représentation de nos merveilleux danseurs clôtura cette saison, un délice pour tous.

Cette nouvelle saison 2015-2016 sera également sous le signe de la nouveauté par l'ouverture dès septembre 2015 d'un cours de Hip Hop avec Isabelle.

Modern'jazz Fay Donnery organisera à chaque vacances scolaires des stages de danses ouverts à tous, initiation à divers danses ou perfectionnement. Un jour de stage a déjà eu lieu lors des vacances de la Toussaint et sur les vacances de Noël sur le thème modern'jazz et hip hop girly.

Au vu du succès, d'autres dates sont déjà programmées :

• Les 01-02-03-04-05 août 2016

Découverte et perfectionnement - programme à venir

• Les 22-23-24-25-26 août 2016

Découverte et perfectionnement - programme à venir

Lieu des stages : salle des fêtes de Fay-aux-Loges

Le Gala de danse sur le thème « Battle » aura lieu le week-end des 4-5 juin 2016.

Pour tout renseignement :
Mme Massicarde Laëtitia
06.29.68.63.50.

Mental Arts Magie



MAGIE AU CŒUR DES LOGES

En 2015, l'association Mental Arts Magie de Fay-aux-Loges a connu joie, bonheur, succès et partage avec ses membres et le public venu participer à ses différentes manifestations.

Ce fut tout d'abord le week-end magique des 13, 14 et 15 mars 2015 puis la création de l'Ecole de Magie ouverte aux passionnés de tous âges à partir de 10 ans, unique en Région Centre Val de Loire. Notre association anima également en juillet Jargeau plage et organisa en septembre son 2^{ème} Festival des Stars de la Magie et des Etoiles

du Cirque au cirque GRUSS à SAINT JEAN DE BRAYE. Elle termina l'année en participant à la soirée de jumelage de FAY/RADICOFANI et avec une journée magique très conviviale et familiale le 14 novembre 2016 au Musée du Cirque et de l'Illusion à DAMPIERRE EN BURLY.

L'année 2016 s'annonce tout aussi active avec son programme de réunions mensuelles pour l'école de magie, le 3^{ème} Festival qui se déroulera cette fois à la salle des fêtes de Fay-aux-Loges en mars 2016 et un week-end magique pour ses membres qui aura lieu les 10, 11 et 12 juin 2016 à DINARD. Si vous êtes passionnés par les arts de la magie et souhaitez vous initier aux diverses facettes de notre art, alors rejoignez-nous !...

Le président

Roger CHABIN dit Roger MARCELLO

Contact au 06 08 21 93 55

Email : mentalartsmagie@orange.fr

Site : <http://mental-arts-magie.blogspot.fr>

L'association Niwaki

Le Niwaki est un arbre de jardin. Niwa signifie « jardin » et ki « arbre » en japonais. L'art de la taille japonaise consiste à tailler, guider ou former les arbres, afin de restituer dans le jardin les différents paysages admirés dans la nature. Cet art a subi l'influence de nombreuses religions et philosophies tout au long de l'histoire, et notamment celles du culte Shinto et de l'esthétisme épuré du Zen.

L'association Niwaki a pour objectif de :

- Contribuer à la connaissance de la culture et de la civilisation japonaise, en sollicitant toutes les formes d'échanges, de manifestations, excursions, conférences.
- Favoriser au Japon la connaissance et la promotion de la région Centre par le biais de tous les moyens médiatiques, culturels et économiques.
- Promouvoir l'Art du Niwaki par des cours, expositions, rencontres, échanges, voyages d'études.

Une fois toutes les 3 semaines, l'asso accueille ses membres à la pépinière pour la création ou l'entretien de ses arbres, suivi d'un encas. Nous organisons un voyage par an au Japon.

Et nouveau, cette année pour les non-membres :

Que vous soyez passionné par la taille japonaise traditionnelle ou que vous souhaitiez découvrir cet art, nous vous proposons plusieurs formations au terme desquelles, vous serez capable de créer et entretenir vous-même des niwakis.

- La formation pour apprendre les bases.
- La formation à la taille sur les arbres à troncs multiples.
- La formation à la taille sur les pins et les troncs sinueux.

• La formation à la taille en transparence japonaise.

• La formation de taille en transparence japonaise sur les érables et les troncs doubles.

Les formations se déroulent dans une pépinière située dans l'Essonne jusqu'à juin 2016.

Nous avons commencé à la déménager pour que la totalité des activités et des arbres prennent leurs quartiers sur Fay-aux-Loges.

Pour tout renseignement :

Mr Moulin Thierry

Email : la.lauthiere@gmail.com

Site : lalauthiere.com

La Paroisse de Fay-aux-Loges

Bien que résidant à Orléans, le Père Philippe Gauthier, vicaire général du Diocèse, a été nommé, pour un an, prêtre référent pour notre communauté paroissiale.

Il est accompagné dans son ministère par le Père Herman Pongantung, le Père François Maupu et aussi par le Père Lucien Lelait qui a souhaité prendre sa retraite au presbytère de Fay-aux-Loges. Cette équipe de prêtres est également au service des groupements paroissiaux de Vitry aux Loges et de Jargeau.



Les activités de la paroisse de Fay sont confiées à un groupe de laïcs engagés qui se réunit périodiquement en « bureau paroissial » autour du prêtre référent, pour examiner, proposer et faire mettre en œuvre les trois fonctions essentielles de l'Eglise :

- l'annonce de la foi à tous les âges de la vie,
- la préparation de la célébration des sacrements,
- la charité et la fraternité largement vécues, également en lien avec les mouvements « spécifiques » (CCFD, Secours Catholique, Pastorale de la Santé, etc...)

L'église Notre-Dame, au cœur du village, est, bien sûr, le lieu traditionnel où se retrouvent tous les chrétiens pour les fêtes carillonnées et événement familiaux – joies et peines – sans oublier la célébration de la messe dominicale deux fois par mois.

Il arrive aussi que dans ce lieu consacré soit présentée une manifestation culturelle qui favorise ou respecte pleinement la religion, la piété et le culte.

Pour les démarches telles que les demandes de baptêmes, de mariage, certificats et renseignements divers, une permanence d'accueil est ouverte chaque mercredi matin et samedi matin au presbytère, 11 rue de la Moinerie. (sauf vacances scolaires).

Ce lieu de rencontre n'est pas le seul, puisque les salles paroissiales qui sont en face, au n° 10 de la même rue, permettent d'accueillir les réunions des groupes comme l'éveil à la Foi, le catéchisme, ou encore les équipes du Rosaire, les préparations aux baptêmes, ou formations diverses... Elle est aussi chaque année mise à la disposition de la Commune pour apporter plus de confort aux enfants fréquentant le Centre de Loisirs pendant les vacances scolaires d'été.

Par ailleurs, dans la maison de retraite fondée par la famille Dumain, (nouvellement fusionnée avec celle de Jargeau dans l'entité « Petit Pierre ») la chapelle accueille le mercredi, toutes les personnes souhaitant accompagner les résidents qui participent aux célébrations, « les entourant de leur soutien et leur apportant » un peu d'air frais.

Didier Saillant,
Délégué paroissial référent
11 rue de la Moinerie
Tél. : 02 38 59 56 26

Prisonniers de Guerre, Combattants, Algérie, Tunisie, Maroc, Veuves d'Anciens Combattants

La section regroupant Fay-aux-Loges, Sully-la-Chapelle, Ingrannes a le devoir de mémoire envers les 28 000 des nôtres qui ne sont pas revenus, les 300 000 blessés, le million de malades dans un conflit reconnu comme guerre de 1952 à 1962 auquel nous avons participé et qui n'a servi à rien.

La section compte à ce jour :

- 1 Prisonnier de Guerre :
Monsieur Paul Denoue (centenaire)
 - 7 Veuves de Prisonniers de Guerre et Combattants, Algérie, Tunisie, Maroc
 - 48 Combattants, Algérie, Tunisie, Maroc
- Ils participent aux Fêtes Patriotiques dans les 3 communes.

Le Congrès Départemental de Pithiviers a eu lieu le 14 mars 2015.

La Réunion des Présidents de section, des secrétaires, des trésoriers de l'arrondissement d'Orléans à Saint Denis de l'Hôtel.

23 Octobre : L'Assemblée Générale Annuelle dans une des 3 Communes.

Le loto du mois de Septembre nous rapportant un peu d'argent, nous permet de régler l'achat des gerbes, l'achat de plaques funéraires pour le décès des adhérents et la participation aux repas du 8 Mai et du 5 Décembre.

Merci à la Municipalité pour la subvention, leur présence aux cérémonies et le vin d'honneur offert, ainsi que le prêt des salles pour les réunions.

Il ne faut pas oublier nos porte-drapeaux très souvent sollicités pour les sorties dans la commune



et les réceptions extérieures, accompagnant aussi nos camarades décédés vers leur lieu de repos éternel, trois nous ayant quitté cette année ainsi qu'une veuve.

Avec le bureau départemental et l'ONAC, nous venons en aide aux adhérents en difficulté en leur apportant un secours quand cela est nécessaire. Si des camarades anciens Combattants d'Afrique du nord n'adhèrent à aucune section ainsi que les TOE, OPEX et veuves qu'ils se fassent connaître ; nous leur réserverons le meilleur accueil.

Encore longue vie à la section.

Le Président René Joudiou

Contact : 02 38 59 25 78

Club de Tarot de Fay-aux-Loges



Le club recherche des partenaires pour jouer les lundis de 14h à 18h et les vendredis de 20h30 à 24h. Nous acceptons tous joueurs débutants ou confirmés. Il faut nous rejoindre, nous vous accueillerons avec plaisir, nous nous efforcerons de vous faire passer des moments agréables.

Au cours de l'année, 4 grands concours, ouverts à tous. Pour les adhérents, chaque 1^{er} lundi du mois, petit concours interne avec lots. Des repas et sorties sont organisés en cours d'année, le club participe financièrement. Un colis est remis à chaque adhérent en fin d'année.

L'assemblée générale du club a eu lieu le 25 janvier avec la galette

Ordre du jour : différents rapports, augmentation de la cotisation, choix des sorties pour 2016, dates des concours pour 2016 : 26 mars, 04 juin, 17 septembre, 04 décembre.

Pour tous renseignements : Claude Durand

Tél. : 02 38 65 52 13 ou 06 89 27 31 77

E-mail : cdcllduran5@gmail.com



Prim'Sports



L'association Prim'Sports a pour vocation de permettre aux jeunes fayciens d'accéder à la découverte de toutes les pratiques sportives. Ses actions s'exercent donc principalement dans les domaines périscolaire et extrascolaire.

Sa spécificité est de disposer d'un réseau étendu de cadres sportifs qualifiés qui sont regroupés sous l'entité Prim'Sports. La structure est ainsi en capacité de proposer des stages multisports à chaque période de vacances, de venir en appui de l'organisation des temps périscolaires des Totem, et de fournir une prestation de services sportifs aux collectivités.

Pour 2015, ce sont ainsi plus de 1006 journées/enfants qui ont été organisées pendant les vacances avec des activités phares comme le roller, le canoë ou le tir à l'arc. D'autres manifestations, déjà bien installées au calendrier de l'été, telles que le Prim'Athlon ou la journée cyclisme sur piste, ont encore été un réel succès. Ce type d'activités,

qui ajoute une volonté de dépassement de soi à la dimension ludique, n'enlève rien à l'esprit de solidarité. En cela, elles répondent parfaitement à nos priorités affichées qui résident en la promotion des activités sportives comme vecteur de socialisation.

Par nos actions éducatives, aux côtés des clubs locaux, nous tentons modestement, mais avec pugnacité, d'assurer aux jeunes fayciens une première formation de sportifs-citoyens.

Un projet ambitieux mais qui pourrait se résumer par une volonté marquée de chacun de nos jeunes adhérents de s'approprier et de diffuser largement notre slogan Prim'Sports : « Toutes les valeurs du sport, tous les sports en valeur ! »

Contacts :

Christophe Charreire et Claire Baratin

Toute notre actualité sur <http://prim-sports.blog>

Sapeurs Pompiers Centre de Première Intervention



Chers Fayciens

Les sapeurs-pompiers volontaires du Centre de Première Intervention de Fay-aux-loges ont le plaisir de vous souhaiter une bonne année 2016 : la prospérité et surtout une excellente santé.

Une année de plus à vos côtés à partager les événements qui ponctuent le calendrier : cérémonies mémorielles, rassemblements festifs de la Saint-Jean et du 14 juillet. Nous participons aussi à la vie associative de notre commune comme lors de l'organisation conjointe du Téléthon avec l'association des parents d'élèves APEM et Fay Oxygène qui a permis de récolter des fonds au profit de la recherche médicale.

Une année de plus à vous soutenir et vous porter secours dans l'adversité et les difficultés de la vie : tel est le sens de notre engagement citoyen et humain. Notre nation souffre et nous souhaitons rappeler l'importance de la solidarité et de susciter des vocations pour consolider nos effectifs. Il est fondamental de préserver un service de secours de proximité dans notre territoire rural.

Nous souhaitons la bienvenue au caporal Florian Aeck qui a rejoint notre équipe soudée et dynamique, sélectionnée pour la finale nationale de cross sapeurs-pompiers. Nous avons aussi été félicités par le Service d'Incendie et de Secours SDIS 45 pour notre disponibilité et notre engagement.

Votre soutien nous tient profondément à cœur.

À très bientôt à Fay.

Le Chef de Centre La Présidente de l'Amicale
Adj Mariline Bouclet Hélène Gauthier

Théâtre des Loges

Le « Théâtre des Loges », c'est la troupe de théâtre amateur de Fay !



Une douzaine de passionnés adultes se retrouve chaque mercredi soir pour s'entraîner au jeu d'acteur et préparer la pièce annuelle. Ils ont la chance d'être conduits par une chef de troupe-metteur en scène formée dans un célèbre cours de théâtre de Paris. Chaque année, en mars ou avril, trois représentations ont lieu à la salle polyvalente de Fay.

En 2015, ce sont plus de 300 personnes qui sont venues applaudir la troupe pour ses représentations de la pièce « Ils s'aiment », de Pierre Palmade et Michèle Laroque. Le public s'y est amusé en y retrouvant tous les bons et mauvais côtés de la vie du couple par une succession de sketches comiques !

En 2014, la troupe avait joué la pièce « Un Fil à la patte », de Georges Feydeau. Elle avait alors emmené le public à la fin du XIX^{ème}, à la Belle époque, où Bois d'Enghein cherchait par tous les moyens à rompre avec sa maîtresse la belle Lucette pour épouser une riche héritière le soir-même !

Cette année, les comédiens de la troupe ont joué « Oscar », de Claude Magnier les vendredi 18 et samedi 19 mars à 20h30 et le dimanche 20 mars à 14h30 à la salle polyvalente de Fay. Le public retrouve cette comédie rendue célèbre par Louis de Funès qui l'a jouée 600 fois au théâtre puis interprétée au cinéma. Un riche patron égoïste et pressé voit sa vie chamboulée lorsqu'il apprend que son homme de confiance le fait chanter, que

sa bonne se marie et que sa fille est enceinte. Une comédie drôle et populaire où se succèdent surprises, tromperies, courses et crises de nerfs !

Le Théâtre des Loges c'est aussi, depuis septembre 2014, une troupe d'adolescents, à partir de la 4^{ème}. Deux groupes se retrouvent chaque mercredi après-midi, l'un pour uniquement des exercices de théâtre, l'autre préparant également un spectacle qui est joué en première partie aux mêmes dates que la troupe adulte. Cette année, des sketches des Inconnus !

La troupe de Fay « Le Théâtre des Loges » aura le plaisir de jouer également dans d'autres communes des environs : Vitry-aux-Loges le 19 novembre, Saint-Denis-de l'Hôtel le 26 novembre et peut-être d'autres

Réservez ces dates et offrez-vous de bons moments de théâtre avec le « Théâtre des Loges » !

Pour tous renseignements :
theatredesloges45450@gmail.com

USC Fay

Hommage à Micheline Ligouy et nouvelle association pour l'USC-FAY.

Le 22 novembre 2015, l'USC-FAY a rendu hommage à Micheline Ligouy en organisant un Thé Dansant avec l'aide des membres de l'US-FAY Billard dont elle était trésorière depuis de nombreuses années. Ce fut un bel après-midi, animé par l'orchestre de François Mazerat, pour 220 danseurs d'un excellent niveau.

D'autre part, l'USC-FAY s'est enrichie d'une nouvelle et jeune association « Prim'sports » regroupant des adolescents et dont le président Christophe Charreire est particulièrement attaché à l'USC-FAY. BIENVENUE à cette nouvelle association ! Comme chaque année, les 2 randonnées, l'une en juin l'autre en octobre, ont été appréciées et notamment celle d'octobre qui passait par la ferme de Bernard Jacquet où les marcheurs ont pu déguster le délicieux Bourguignon préparé par Jean Luc. Merci à lui, à Bernard et à toute l'équipe de bénévoles. Encore une belle année pour l'USC-FAY.

Nos prochains rendez-vous en 2016 : Randonnées, le 26 juin, le 2 octobre et Thé dansant, le 6 novembre

USC Fay Basket

De nombreuses équipes sont engagées en cette saison 2015-2016, des baby-basketteurs aux seniors (nous approchons les 100 licenciés). Chaque équipe est accompagnée par un bénévole du club. Cette année, 4 équipes jeunes en masculin et féminin, 2 équipes seniors masculins et une équipe loisirs filles. L'an prochain, peut-être une équipe senior féminin.

Le premier enjeu, avant toute notion de victoire, est que nous prenions du plaisir lors des rencontres ou des entraînements. Nous nous

devons de respecter adversaires, arbitres et table de marque dans une ambiance de convivialité.

Nous sommes à la recherche d'un bénévole sur le poste de Trésorier.

Nous sommes à votre écoute pour vous informer sur les possibilités de jeu. Il y en a pour tout le monde.

Pour tous renseignements :
usfbasket45@neuf.fr

U.S. Fay Gymnastique Volontaire

Grâce au dynamisme de notre animatrice et la bonne humeur de tous, nous atteignons 77 licenciés dont 13 nouvelles inscriptions.

Les séances sont organisées de la façon suivante :
Mardi : 9h à 10h et de 10h à 11h :
réveil musculaire, gym douce, cardio, gros ballon (les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois)

Jeudi : 19h à 20h et de 20h15 à 21h15 :
gym tonique, cardio, renforcement musculaire, stepp (1^{er} jeudi de chaque mois), danse party

Une marche, ouverte à tout le monde (licenciés ou non), est organisée tous les vendredis de 14h à 16h. Départ à 14h du parking du gymnase.

Comme chaque année début septembre, nous serons présents au carrefour des associations. N'hésitez pas à venir nous voir, nous nous ferons un plaisir de vous donner tous les renseignements que vous souhaitez, et, pourquoi pas, vous donner envie de nous rejoindre.

Pour tout renseignement :
Marie-Annick DOMAIN, présidente
06.73.56.05.02

US Fay Pétanque

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 NOVEMBRE 2015

Étaient présents : M. Paul PERRIN, 1^{er} adjoint, Mme Sylvie CHEVILLON, adjoint aux associations, Mme Annie LACASSAGNE, présidente de USC FAY, les membres du comité de direction, les licenciés adhérents.

COMPTE RENDU MORAL

Le Président par intérim donne lecture de l'activité de la saison 2015/2016 qui a été difficile suite au décès du Président Lucien IFTEN. Son successeur a fait de son mieux pour poursuivre l'activité. La dernière semaine d'août, M Charreire a organisé un stage de pétanque avec Prim' sport et le club.

CONCOURS 2015/2016

- Un concours que nous avons rebaptisé challenge Lucien Iften.
- Un concours sociétaires qui a rassemblé 20 participants.
- Sept rencontres de championnat où nous terminons à la 8^{ème} place et sept rencontres vétérans où nous finissons 6^{ème}.

BILAN FINANCIER

Mr Aubaque trésorier du club a fait le compte rendu du bilan financier clôturé à l'équilibre. Le Président remercie la Mairie pour les subventions et moyens accordés.

AVENIR POUR LES JEUNES

Après une année enrichissante avec 2 titres de champion du Loiret junior et 2 de vice-champion du Loiret ainsi qu'une 2^{ème} place au championnat des clubs. La plupart de nos jeunes sont passé cadets cette année. La saison s'annonce difficile et nous intégrons 4 nouveaux jeunes. Les entraînements seront assurés par le Président et les bénévoles.

OBJECTIFS POUR 2016

Pouvoir maintenir le club malgré le départ de plusieurs séniors, mais les jeunes seront la priorité cette année et renouveler le bureau. Nous enregistrons le départ de M. Alain PHILLIPE du poste de secrétaire. Il est remplacé par M. Olivier LEBON.

LES LICENCES 2016

Pas d'augmentation, le calendrier est vendu 2 euros. La licence est gratuite jusqu'à 14ans et réduite de 50% de 15 à 17ans. Les tenues sont également facturées 50% de leur valeur d'achat sans bénéfice pour le club. La séance est levée avant l'inauguration d'une plaque commémorative en hommage à notre ancien président Lucien IFTEN. Un pot de l'amitié offert par le club clôture la séance.

Robert DESROCHE
Président de l'US FAY Pétanque

Don du sang

Montrons-nous solidaires !

Tous ceux qui ont bénéficié d'une transfusion sanguine prennent conscience, si ce n'était déjà fait, de l'importance du don du sang. Chaque jour, en France, 10 000 dons du sang sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades et accidentés. Cet acte de solidarité peut prendre deux formes :

- **Le don du sang total** : il est possible de 18 à 70 ans. Il peut être fait tous les deux mois. Le nombre de prélèvement autorisé est de 6 par an pour les hommes et de 4 pour les femmes. La durée de prélèvement est de 15 minutes environ.
- **Le don de plasma** : il est possible de 18 à 65 ans. Il peut être effectué toutes les deux semaines avec un maximum de 24 par an. La durée de prélèvement est de 45 minutes environ. Le don de plasma se déroule à la maison du don située à Saint Jean de la Ruelle.

En 2016, cinq collectes seront organisées à Fay-aux-Loges aux dates suivantes : mercredi 11 mai, vendredi 23 juillet, vendredi 28 octobre, mercredi 28 décembre.

L'association pour le don du sang bénévole de Châteauneuf-sur-Loire, Jargeau et de la région sera ravie de vous accueillir et, bien entendu, de vous offrir une collation après votre don. Vous pouvez aussi rejoindre l'association pour l'aider sur les collectes de Fay-aux-Loges.

Pour tout renseignement :
Président : Christian Duteyrat
02 38 58 47 91
christian.duteyrat@orange.fr
Vice-présidente Marcelle Gilliard
02 38 59 89 27 - marcelle.gilliard@sfr.fr

US Fay Tennis

Le club de tennis de Fay aux loges, est bien sûr ouvert à tous que vous soyez ou non compétiteur. Chacun pourra y trouver sa place et progressera sur les conseils de nos deux professeurs Philippe Richard pour les plus jeunes et Rudy Lucas pour les ados et les adultes.

Les cours pour les enfants ont lieu le dimanche matin de 8h à 12h45 et sont répartis selon le niveau de chacun sur 5 cours de 1h15 pour les plus confirmés à ¾ h pour les débutants. Ils sont assurés par Philippe Richard titulaire d'un BE2 (DES JEPS).

Les cours pour les ados et adultes ont lieu le lundi et le mercredi respectivement de 18h30 à 22h30 et de 19h à 22 h sur une durée de 1h chacun. Ils sont assurés par Rudy Lucas en cours de formation pour un BE (DE JEPS)

Pour s'améliorer, il faut jouer !

Nous disposons de 2 courts de Tennis extérieurs, et de certains créneaux sur le Gymnase municipal. Il est possible simplement de réserver un terrain de tennis ou le gymnase pour une heure grâce au site de réservation Balle Jaune. Les codes d'accès vous sont fournis dès votre inscription.

Pour les compétiteurs, le club présente chaque année des équipes hommes, femmes, ados et enfants aux compétitions par équipes organisées par le comité de tennis du Loiret.

Quel que soit le niveau, il est possible de participer à certaines de ces compétitions. Vous avez aussi tout au long de l'année la possibilité de participer à titre personnel à des tournois organisés par les différents clubs du Loiret.

Les résultats :

Dans cette saison 2015 / 2016, les adultes comme toujours ont répondu présents sur l'ensemble des tournois par équipes, et n'ont pas démerité. Cependant, on peut être fiers des résultats des enfants et ados :

Tout d'abord, l'équipe des 15/16 ans qui se classe 3^{ème} de la poule en départementale 2 (ATTE Fabien, ANDRIEU Arthur, CHESTIER Axel et MOISAN Loïc).

Ensuite, de bons résultats à souligner pour trois enfants de l'école de tennis du club :

- DELILE Gaspard, vainqueur du tournoi de Chartres et 1^{er} du championnat par équipe 11/12 ans en pré-régionale avec Neuville aux Bois.

- BOURLIEUX Julie, vainqueur du tournoi de St Cyr en Val en 11/12 ans et finaliste du championnat par équipe 11/12 ans en pré-régionale avec St Cyr en Val (dernière rencontre ce week end).

- CANDOLFI Andrea, vainqueur des tournois de St Cyr en Val + Sermaises + CJF Fleury les Aubrais, et 1^{er} du championnat par équipe 9/10 ans en départementale 1 avec l'entente Fay/Neuville aux Bois.

BRAVO à eux tous.

Inscriptions :

L'inscription au club se fera cette année sur 3 dates distinctes :

1) Pré-inscription pour les adhérents (enfants et adultes) possédant déjà une licence à Fay aux loges, le dimanche 19 Juin 2016 au club house.

2) Inscription pour les nouveaux arrivants le jour du forum des associations le samedi 10 septembre 2016 à la salle des fêtes.

3) Le jour de l'assemblée générale du club le vendredi 16 septembre 2016 à 19h, Salle Maurice Ravel.

Attention : Vous devez vous munir d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tennis y compris en compétition.

Les rendez vous pour cette fin d'année sportive, et début 2017.

En dehors de l'assemblée générale et des inscriptions, le club est heureux de vous accueillir à différents événements :

- Le repas de fin d'année, prévu cette année le Vendredi 17 Juin à la salle des fêtes. Nous vous attendons nombreux. Comme le veut la tradition, chacun amène et partage ses spécialités. Le club assurant l'apéritif, et les boissons.

- Un pot de bienvenue pour fêter le début de l'année sportive le jour de l'assemblée générale

- La Galette des Rois prévue pour le 21 Janvier 2017.

- Une journée portes ouvertes le Dimanche 2 Avril 2017 articulée autour de rencontres en doubles mixtes sur des formats très courts (20 mn / match). Avec un barbecue organisé par le club.

Et pour finir, nous terminerons cette année sportive 2015/2016 par l'organisation pour la deuxième année consécutive du Tournoi des Loges en partenariat avec le club de St Denis de l'Hotel. Cette année le tournoi aura lieu du 4 Juin au 26 Juin. Il sera comme l'année dernière placé sous la responsabilité de notre juge arbitre Nicolas Mouly.

En tant que président, je remercie tout particulièrement les membres du comité directeur ainsi que les bénévoles tous indispensables à la bonne marche du club.

Alain Durand
président US FAY TENNIS

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT	CONTACT
USC FAY UNION SPORTIVE	Mme PIAULT-LACASSAGNE 68 rue des Sorbiers	02-38-57-00-46 annie.piault-lacassagne@hotmail.fr
USC FAY BILLARD	M. AUBOURG Jean-François 39 rue du Moulin d'Aveau	02-38-59-26-05 didicacalolo@orange.fr
USC FAY TAROT	M. DURAND Claude (Président) 225 rue du Chemin Vert 45470 TRAINOU	02-38-65-52-13 / 06-89-27-31-77 cdcllduran5@gmail.com
	M. ANDRIER Gérard (Vice-Président) 2 rue Bel Air - 45000 ORLÉANS	06-76-18-17-96
US FAY BASKET	M. COLIN Benoit 117 rue de Vennecy - 45450 DONNERY	02-38-59-21-81 usfbasket45@neuf.fr
	Mme LECOMTE Sylvie	02-38-59-27-79
DFFC	M. ASSELIN Claude 45 rue Ponson du Terrail	02-38-59-20-27 546409@lefoot.fr claud.asselin0709@sfr.fr
	M. CERRAJERO Pascal 60 Bis Route de Chateauneuf	
USC FAY PÉTANQUE	M. DESROCHES Robert rue dumain	06-82-15-70-64 desroches.robert@orange.fr
	M. PHILIPPE Alain (trésorier)	
USC FAY TENNIS	M. DURAND Alain rue aux Vaches	Le Vendredi : 06-47-83-16-17 a.durand@wanadoo.fr
USC FAY SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Mme DOMAIN Marie-Annick	06 73 56 05 22 marieannick.domain@gmail.com
USC FAY MODERN' JAZZ FAY-DONNERY	Mme MASSICARDE Laëtitia 37 rue des Sorbiers	06-29-68-63-50 modernjazzfaydonnery@free.fr
FAY-SCRABBLE	Mme MINIERE Marie-Jeanne La Maison des Bois	06-28-23-48-48 / 02-38-59-20-59 Mjminiere@yahoo.fr
	Mme BOUHIER Martine (secrétaire)	02-38-59-24-76 marbouhier@orange.fr
LES CHEVEUX D'OR	Mme ADEAU Maison de Retraite Dumain, 22 rue Notre Dame	02-38-59-57-05 monique.adeau@hotmail.fr
COMMUNE LIBRE	M.NAUD André 77 Route de Chateauneuf	02-38-59-28-78 com.libre@sfr.fr / am.naud@free.fr
LE THÉÂTRE DES LOGES	Mme ASSELIN Marie-Claude 45 rue Ponson du Terrail	02-38-59-20-27 marieclaud.asselin@sfr.fr
CLUB INFORMATIQUE	Mme DUCROCQ Lyne 26 hameau de Nestin	02-38-59-21-94 ducrocq.lyne@wanadoo.fr cifal.fay@gmail.com
FAY-LOISIRS-CULTURE (AFLC)	Mme DUPLOUY 67 rue des Sorbiers	02-38-59-24-19 duplouy.joe@neuf.fr
LA PERCHE FAYCIENNE	M. RABIAN 11 quai de Penthièvre 45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE	06-67-46-81-06 perchefaycienne.sec@free.fr
UNION COMMERCIALE	Mme MÉRIAU Aline (Présidente)	06-08-46-91-64
	VAISSIER Alban (Vice Président)	
EXPRESSION DES LOGES	Mme SOTTEAU Annie 9 rue Ponson du Terrail	02-38-59-27-08 raymond.sotteau@wanadoo.fr
SAPEURS POMPIERS	Melle BOUCLET (Chef de Centre) 11 rue André Chenal	06-10-87-47-35 sap.isa@orange.fr
PAROISSE	M. SAILLANT Didier 16 rue de la Moinerie	02-38-59-55-82 didier.saillant@club-internet.fr
PORTE-DRAPEAU DES PRISONNIERS DE GUERRE	M. LEMAIRE Roger 59 rue Abbé G. Thomas	
PORTE-DRAPEAU DES A.C.A.T.M.	M. MARAIS Raymond 35 rue du Maréchal Leclerc 45110 CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE	

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT	CONTACT
PORTE-DRAPEAU DU MAQUIS	M. THIERRY Régis 20 rue des Maillets	
PORTE-DRAPEAU	M. ROSIER Jean 36 route de la Courie	
PORTE-DRAPEAU	M. BRÉGENT Henri 151 route de Vitry - 45450 FAY-AUX-LOGES	
PORTE-DRAPEAU	M. HELBERT Guy 1 rue des Ecoles - 28150 YMONVILLE	
PORTE-DRAPEAU	M. et Mme DELPECH 126 rue des trois Croix - 45470 TRAINOU	
LADOFA	M. François-Henri HOUBART 5 rue de Limare - 45000 ORLEANS	02-38-59-55-82 La.d.o.f.a@sfr.fr
	M. SAILLANT Didier (vice-président)	
CLUB DES AÎNÉS	M. PLOTON René 40 rue des Maison Pavées	02-38-59-52-84
	M. LEBRUN Jean-Claude (vice-président)	
ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC	M. JOUDIQUO René 34 rue Alphonse Desbrosse	02-38-59-25-78
ATOUT VOIX	Mme MURA Anny 40 rue des Sorbiers	02-38-57-20-78 / 06-20-86-74-85 atoutvoix@cegetel.net
L'ILE ENCHANTÉE DES BAMBINS	Mme BARBOT Patricia La Bouvarderie	06-13-93-10-70 patounelly@sfr.fr
A.P.E.M. FAY	Mme COSTA Marie 9 rue de la Bretauche	06-13-37-98-07 apemfaycienne@gmail.com
FALZ'ART	M. RENAULT Christian 36 rue des Maillets	06-62-02-89-12 c.renault45@laposte.net
TOUT COURT	M. RENAULT Christian 36 rue des Maillets	06-62-02-89-12 c.renault45@laposte.net
FAY JAZZ	M. LECOINTE Jean-Philippe 109 route de Gourdet	06-75-82-18-10 maxjazz@free.fr
ASEP	M. LECOINTE Jean-Philippe 109 route de Gourdet	06-75-82-18-10 maxjazz@free.fr
	M. CHARREIRE Christophe	06-68-61-00-10 christophe-charreire@orange.fr
LA BALLE À GRAIN	Mme BRARD Frédérique 19 rue du Général de Gaule	06-80-59-36-80 laballagraine@gmail.com
	Mme DUPRE (trésorière)	06-80-59-36-80 / 02-38-59-52-61
MENTAL ARTS MAGIE	M. CHABIN Roger 13 route de la Courie	06-08-21-93-55 / 02-38-86-68-54 mentalartsmagie@orange.fr chabin.roger@wanadoo.fr
COMITÉ DE JUMELAGE FAY-RADICOFANI (AJFR)	M. ORLANDO Christophe 17 rue André Chenal	06 65 87 48 58 christophe.orlando@neuf.fr ajfr.fayradicofani@gmail.com
L'ARBRE ENCHANTÉ	Mme FOULON Carole (Directrice administrative) 95 rte de Donnery	06-75-82-18-10 association.arbre.enchante@gmail.com
	M. RIFFET Arnaud (Directeur pédagogique)	06-60-73-38-36
PRIM'SPORTS	M. CHARREIRE Christophe 34 rue de la Bretauche	06-68-61-00-10 primsports@gmail.com
FAY OXYGÈNE	M. Patrice BOISTARD Mme LEROUX Sandy	fay.oxygene@gmail.com
NIWAKI LA LAUTHIÈRE	M. MOULIN Thierry 37 chemin de la They	06-89-84-63-61
	Mme COMPAIN Laurence (Trésorière)	
CONTES EN FORÊTS	Mme BESNIER Anne L'Anglochère	

État civil

NAISSANCES 2015

Nom de l'enfant	Prénoms de l'enfant	Date de naissance	Ville de rédaction ou de naissance
VILLAIN	Jules, Patrick, René	18 janvier	ORLEANS
LETORT	Alice Jade Julie	3 février	PITHIVIERS
BALLANGER	Lina Allison Laurence	13 février	PITHIVIERS
ESPEUT	Gaspard, Patrick, Jean	2 mars	ORLEANS
PETIT LE GOFF	Myla, Camille, Vanessa	23 mars	ORLEANS
VYVEY	Milan, Christopher, Coentin	6 avril	ORLEANS
LEROY	Chloé, Chantal, Nadine, Mireille	13 avril	ORLEANS
PERDEREAU	Carelle, Marie-Colombe, Odile	29 avril	ORLEANS
GARCIA	Nell, Jeanne	9 juin	ORLEANS
MONNIER	Raphaël, Louis, Loïc, Georges	25 juillet	ORLEANS
POURRIER BRIERRE	Lenzo Norbert Patrick	7 août	ORLEANS
MERCIER	Mylan Guy Alain	9 août	PITHIVIERS
SARDA	Léon Guy Michel	10 août	PITHIVIERS
SOUSA	Côme	11 août	SARAN
JAMAIN	Nolan Didier Georges	13 août	ORLEANS
ARTHEBISE	Juliette	11 septembre	ORLEANS
ROUX	Abigaëlle, Catherine, Nadine	2 octobre	PARIS 13
DELHOMMEL DESMORTREUX	Liam, Roland, Jacques	15 octobre	SARAN
DOS ANJOS	Nino, Américo, Thierry	23 octobre	ORLEANS
CANTE	Soléane, Armande, Renée	27 novembre	SARAN
COMPÈRE	Marin, Lucien	21 décembre	ORLEANS
JOUANNEAU	Timéo, Francis, Jean-Pierre	21 décembre	ORLEANS
MALIGNE	Daphné, Oona, Christiane	23 décembre	ORLEANS
JONQUILLE	Antonin, Olivier, Jean-Marie	31 décembre	ORLEANS

MARIAGES 2015

Nom & Prénoms époux	Nom & Prénoms épouse	Date de rédaction de l'acte
PHILIPPOTAIN Jean-Michel Claude Edouard	CHAPRENET Isabelle Georgette Marie	17 janvier
ESTERAS Grégorio José Antonio	PERDOUX Clémentine Charlotte Emilie	7 mars
BARME Cédric	TURPIN Anaïs Nathalie Marielle	9 mai
LOUIS Ludovic Marie Claude Michel Yves Bernard	GAILLARD Estelle Pauline Francine	23 mai
DARDENNE Joffrey Michel François	REVERT Anaïs Justine	11 juillet
BOISMOREAU Benoît Thierry	AUGER Linda Estelle	18 juillet
PEREIRA Miguel	ARNOULT Pascaline Denise Madeleine	5 septembre
MOREIRA David Luis	KOININGA BODBE Nadine	12 septembre
GAUDIN Benoît Michel	DARBONVILLE Claire Micheline Simone	19 septembre

DÉCÈS 2015

Nom & Prénoms du défunt	Etat matrimonial du défunt & Nom du conjoint	Date de décès	Ville de décès
GRENOUILLOUX Jean-Marc		21 déc 2014	Plouhinec
BAUDOUIN Pierre, Henri, Philémon		19 janvier	Fay-aux-Loges
PLANCHARD Micheline Rolande Léa Angeline	épouse LIGOUY	25 janvier	Fay-aux-Loges
LECOMTE Pierre, Léon		28 janvier	Orléans
JONVAL Henriette, Leone	veuve DEROCHE	29 janvier	Orléans
BERTHIOT Marcel, Jean		6 février	Compiègne
BARILLET Jeannine Marie	veuve BOIZARD	11 février	Fay-aux-Loges
FROMENT Denise, Colette	épouse COURAUD	12 février	Orléans
GALLOU Jeanine, Andrée, Ginette	veuve HOLECSKA	16 février	Saran
SIROT Nicole, Jeanne, Andrée	épouse BÉRAULT	5 mars	Orléans
PROVENZANO Vittorio		10 mars	Orléans
FARNAULT Viviane, Laurence, Edith, Rose	épouse SAUVARD	11 mars	Saran
BÉRAULT Roger Henri		15 mars	Chécy
BILLORÉ Roger Jean		28 mars	Fay-aux-Loges
CRUBLE Rémi, Joseph, Léon		2 avril	Orléans
BRUNEAU Lucienne, Christiane, Louissette	veuve TRAMONTIN	10 avril	Orléans
LIÉTARD Paul, Jules		17 avril	Chécy
VAN SPEYBROECK Jacqueline, Hélène	épouse TAFALLOT	27 avril	Saran
FABRE Raymonde Emilienne	épouse BRETONNEAU	10 mai	Fay-aux-Loges
DESOUCHES Michel Maxime Constant		17 mai	Fay-aux-Loges
LIGOUY Claude, Jean, Jules		31 mai	Orléans
LANGLOIS Philippe, Jules, Christian		9 juin	Orléans
GRELET Reine Raymonde	veuve FORMONT	4 juillet	Fay-aux-Loges
LAVENET Robert, Bernard		5 juillet	Saran
POIGNARD Pierre Marie Noël		6 juillet	Fay-aux-Loges
CHENARD Daniel, François		26 juillet	Orléans
ANCEAU-SAUVARD Pierrette Jeanne	veuve THOMAS	23 août	Fay-aux-Loges
VINAUGER Pierre, Emile		24 août	Orléans
PERENNES-ROBIN Jean, Joseph		12 septembre	Saran
GAULE Julien, Louis		16 septembre	Olivet
CHAUFTON Jacques, André, Jules, Anselme		17 septembre	Fay-aux-Loges
MONATE Louis, Jean		26 septembre	Saran
MOREAU Geneviève Fernande Henriette	veuve FONTARIVE	28 septembre	Fay-aux-Loges
STEPHANO Yvon René		19 octobre	Fay-aux-Loges
QUÉTARD Jacqueline Suzanne Charlotte	veuve LE DROGO	17 novembre	Fay-aux-Loges
DEBERNE Alfred Albert Clodomir		24 novembre	Fay-aux-Loges
ROBERT Lucienne Louise	veuve LE JEHAN	23 décembre	Fay-aux-Loges
MAUBAILLY Geneviève Marie Aurélie	veuve PAITRE	27 décembre	Fay-aux-Loges

Tarifification municipale

Garderie	
Frais d'adhésion (par famille)	10,00 €
Matin	3,65 €
Soir	3,95 €
Matin et soir	5,80 €
Restaurant scolaire	
Prix du repas par enfant : quotient familial x taux	0,36%
Prix Plancher	2,50 €
Prix plafond	3,70 €
Prix de présence pour enfants aller- giques (repas fourni par famille)	2,70 €
Prix du repas adulte	4,60 €
Prix réel pour les non-inscrits et absences injustifiées	4,97 €
ALSH, petites vacances et été (à la journée)	
Prix pour la journée par enfant : quotient familial x taux	1,03%
Prix plancher	3,91 €
Prix plafond	15,15 €
Prix extérieur à prix coûtant	28,68 €
ALSH, Mercredi (à la demi-journée)	
Prix pour la demi-journée par enfant (mercredi) : quotient familial x taux / 2	0,52%
Prix plancher	3,00 €
Prix plafond	7,65 €
Prix extérieur à prix coûtant	14,64 €
Séjours	
Prix de la semaine par enfant : quotient familial x taux	8,85%
Prix plancher	20,00 €
Prix plafond	130,18 €
Stages à la semaine	
Prix pour la journée par enfant : quotient familial x taux	1,34%
Prix plancher	5,00 €
Prix plafond	20,00 €
Prix extérieur à prix coûtant	35,00 €

Piscine	
Pour les moins de 3 ans	Gratuit
Enfant (moins de 16 ans)	2,50 €
Adulte	3,50 €
Visiteur (accompagnant enfant de - de 8 ans)	2,00 €
Carnet 12 entrées enfants	25,00 €
Carnet 12 entrées adultes	35,00 €
Groupe de 15 enfants maxi. (encadrement gratuit)	35,00 €
Groupe de 16 à 30 enfants (encadrement gratuit)	65,00 €
Accueil	
Location tables et bancs sans livraison	Don
Taxe de raccordement au réseau assainissement	800,00
Une histoire de village (M. BELTOISE)	12,00 €
Martin des Loges (Mme LOUISEL)	19,00 €
Le Canal d'Orléans au fil du temps (M. RABARTIN)	12,00 €
Photocopie (associations et usagers de la bibliothèque uniquement)	
A4 recto	0,15 €
A4 recto-verso	0,30 €
A3 recto	0,30 €
A3 recto-verso	0,60 €
Photocopie couleur	
A4 recto	0,10 €
A4 recto-verso ou A3 recto	0,20 €
Spectacles	
Plein tarif	7,00 €
Tarif réduit (chômeur, RSA, - 16 ans, +65 ans, adhérent Falz'Art)	5,00 €
Prix famille (3 personnes et +)	12,00 €
Abonnement 4 spectacles	20,00 €
Abonnement 3 spectacles	18,00 €
Groupe de 10 personnes et +	5,00 € par personne

Prise en charge des animaux errants capturés par la police rurale	
Frais de prise en charge (capture) - au 1 ^{er} /11/2010	50,00 €
Frais de transport au refuge - au 1 ^{er} /11/2010	20,00 €
Frais de chenil extérieur - au 1 ^{er} /11/2010	frais réels
Cimetière	
Concession trentenaire	103,00 €
Concession cinquantenaire	187,00 €
Columbarium	
Inhumation des cendres dans le jardin du souvenir	
<i>Droits de concession des cases du columbarium A :</i>	
Durée de 10 ans	305,00 €
Durée de 15 ans	457,50 €
<i>Droits de concession des cases du columbarium B :</i>	
Durée de 10 ans	152,50 €
Durée de 15 ans	228,75 €
Durée de 30 ans	457,50 €
<i>Droits de concession des cases urnes individuelles :</i>	
Durée de 10 ans	91,50 €
Durée de 15 ans	137,50 €
Durée de 30 ans	274,50 €
Redevance columbarium	38,50 €
Surtaxe eau - part communale	
Sur l'abonnement :	
Compteur Ø 15	12,03 €
Compteur Ø 20	12,38 €
Compteur Ø 25	16,72 €
Compteur Ø 30	16,72 €
Compteur Ø 40	19,14 €
Compteur Ø 60	19,14 €
Compteur Ø 80	19,14 €
Sur la consommation :	
De 0 à 500 M ³	0,27 €
De 501 à 3 000 M ³	0,23 €
> 3 000 M ³	0,17 €
Surtaxe assainissement - part communale	
Sur l'abonnement :	
Sans objet (Ø)	38,60 €
Sur la consommation :	
De 0 à 6 000 M ³	0,62 €
> 6 000 M ³	0,49 €

Marché et autres occupations du domaine public terrestre	
Pour les commerçants réguliers	
Le mètre linéaire	0,80 €
Forfait électricité	2,00 €
Pour les commerçants occasionnels	
Le mètre linéaire	1,00 €
Forfait électricité	2,00 €
Pour les commerçants qui restent plus de 6 heures sur le marché, les tarifs seront multipliés par deux	
Bulletin municipal	
Encart publicitaire 1/16 ^{ème} de page	76,40 €
Encart publicitaire 1/8 ^{ème} de page	125,60 €
Encart publicitaire 1/4 de page	174,80 €
Salle polyvalente caution de 1500 € + assurance + 2 justificatifs de domicile	
Salle complète association de Fay-aux-Loges (journée)	150,00 €
Salle complète association de Fay-aux-Loges (2 jours)	300,00 €
Salle complète association de Fay-aux-Loges (week-end)	350,00 €
Petite salle uniquement association de Fay-aux-Loges (journée)	70,00 €
Salle complète particulier de Fay-aux-Loges (journée)	400,00 €
Salle complète particulier de Fay-aux-Loges (2 jours)	600,00 €
Salle complète particulier de Fay-aux-Loges (week-end)	700,00 €
Petite salle uniquement particulier de Fay-aux-Loges (journée)	110,00 €
Salle complète extérieur asso. et particulier (journée)	800,00 €
Salle complète extérieur asso. et particulier (2 jours)	1 200,00 €
Salle complète extérieur asso. et particulier (week-end)	1 400,00 €
Petite salle uniquement extérieur asso. et particulier (journée)	220,00 €
Chauffage (du 15/10/N au 15/04/N+1)	
Associations de Fay-aux-Loges	Gratuit
Salle complète, par jour	95,00 €
Petite salle, par jour	40,00 €
Location de l'ancienne salle du CCAS pour deux heures	20,00 €

Numéros utiles

RENSEIGNEMENTS SERVICES

Caisse d'allocations familiales (CAF)

Place Saint Charles
45946 Orléans Cedex 9

N° à tarif spécial :

0820 25 45 10

Conseil départemental du Loiret

15, rue Eugène Vignat
45000 Orléans

02 38 25 45 45

Préfecture de la Région Centre et du Loiret

181, rue de Bourgogne
45000 Orléans

02 38 91 45 45

Impôts (Centre) Orléans Est

131, rue du Faubourg Bannier
45000 Orléans

02 38 42 55 54

Fax : 02 38 42 57 39

EDF Châteauneuf-sur-Loire

Info EDF
09 59 32 15 15

Dépannage ERDF

09 72 67 50 45

Dépannage gaz GRDF

0810 433 045

Lyonnaise des eaux

Service clients
26, rue de la Chaude Tuile
BP 1109 - Orléans Cedex 45001

0977 408 408

Service d'urgence :

0977 401 129

Mutualité Sociale Agricole (MSA)

11, avenue des Droits de l'Homme - 45000 Orléans

02 38 60 55 55

Trésor public

3, rue Gambetta
45110 Châteauneuf-sur-Loire

02 38 58 40 39

Ouverture du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h30

ADMR

18, rue de l'Echo
45150 Jargeau

02 38 57 28 00

Assistance sociale

1A rue des Maraîchers
45150 Jargeau

02 38 46 85 50

Fax : 02 38 46 85 46

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

18, rue de la Moinerie

Banque alimentaire les lundi et
jeudi de 14h30 à 16 h.

Constitution des dossiers :

Les mardi et jeudi de 10h
à 12h et de 13h à 16h.

Le vendredi de 14h30 à 16h.

Groupe scolaire « Pierre Mesples »

• Primaire

70, rue de la Bretauche

02 38 59 22 24

• Maternelle

71, rue de la Bretauche

02 38 59 24 35

Restaurant scolaire (gestion)

02 38 59 57 11

Garderie périscolaire

Maison des Loges
12, rue de la Moinerie
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 24 36

RAM (Relais Assistantes Maternelles)

Le relais assistant
maternelles intercommunal
de la Communauté de
Communes des Loges est ou-
vert. Des permanences heb-
domadaires existent dans les
communes. Contacter l'animat-
rice au :

02 38 46 04 97

Salle polyvalente

19, rue André Chenal
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 26 62

Gendarmerie Nationale

87, Boulevard de Verdun
45110 Châteauneuf-sur-Loire

02 38 46 86 70

**En cas d'urgence
uniquement,
composer le 17**

SANTÉ

Hôpital régional Orléans

14, avenue de l'Hôpital
45100 Orléans

02 38 51 44 44

Pharmacie des Loges

6, rue des Maillet
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 57 06

• Taxis

• Castaing Sylviane

17, route de la Courie
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 23 62

MÉDECINS

• Charpentier Dominique

28, rue André Chenal
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 51 09

• Charpentier Frédéric

28, rue André Chenal
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 51 09

DENTISTE

• Morisot François

21, rue André Chenal
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 56 04

INFIRMIERS

• Berg Denis

3, rue des Maillets
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 41 97

• Suel Jean-Marie

28, rue André Chenal
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 50 19

• Siffelet Mylène

3 rue des Maillets
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 41 97

• Foutrier Ameline

28 rue André Chenal
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 50 19

SAMU
Composer le 15

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE

• Morice Bourget Stéphanie

28, rue André Chenal
45450 Fay-aux-Loges

02 38 59 22 44

• Duval Johann

13 bis, rue du Général de Gaulle
45450 Fay-aux-Loges

02 38 88 20 84

OSTÉOPATHE

• Bazelaire Thibault

35, rue Notre-Dame
45450 Fay-aux-Loges

Rendez-vous au :

06 59 57 19 82

• PÉDICURE - PODOLOGUE

• Berthem Géneviève

37, rue Alphonse Desbrosse
45450 Fay-aux-Loges

02 38 64 94 74

Pompiers
Composer le 18

Agenda 2016-2017

Mai

DIMANCHE 1^{ER}

- Tournoi de Football organisé par D.F.F.C - Stade⁶
- Concert organisé par Atout Voix - Polyvalente¹

DIMANCHE 8

Commémoration du 8 mai 1945
Polyvalente¹

SAMEDI 21

- Concours de tarot par le club de Tarot - Maurice RAVEL-RAIMU²

DIMANCHE 29

- Concours de pêche par la Perche Faycienne
- Concours de dessin « Fay couleur » par l'Expression des Loges - Maurice RAVEL²

Juin

VENDREDI 3, SAMEDI 4, DIMANCHE 5

Spectacle de fin d'année du Modern'Jazz - Polyvalente¹

SAMEDI 4

Soirée Guinguette - Polyvalente¹

VENDREDI 10

Repas de fin d'année du Club Informatique - Polyvalente¹

SAMEDI 11

- Fête de l'école Primaire Groupe Scolaire Pierre Mesples⁴

DIMANCHE 12

Remise des prix par l'Expression des Loges, concours de dessin « Fay couleur » - Maurice RAVEL²

VENDREDI 17

Repas de fin d'année du club de Tennis - Polyvalente¹

SAMEDI 18

- Fête de la Saint-Jean organisée par la Commune Libre - Terrain des Bourrassières
- Commémoration du 18 juin
- Rallye des Loges

MARDI 21

Fête de la Musique
Polyvalente¹

VENDREDI 24

Repas de fin d'année du club de Gymnastique volontaire Polyvalente¹

SAMEDI 25

Assemblée Générale du D.F.F.C. Stade⁶

DIMANCHE 26

- Randonnée organisée par l'USC FAY - RAIMU²
- Remise des prix par le club de Tennis - Maurice RAVEL²

MERCREDI 29

Assemblée Générale de l'île enchantée des bambins Paul GAUGUIN²

Juillet

SAMEDI 2

Sam'Balade

JEUDI 14

Fête Nationale
Polyvalente¹

DIMANCHE 31

Concours de pêche aux poissons chats et méchoui de la Perche Faycienne - Terrain Nestin

Septembre

DIMANCHE 4

Brocante organisée par la Commune Libre - Polyvalente¹

SAMEDI 10

Forum des Associations et accueil des nouveaux habitants Polyvalente¹

MARDI 13

Assemblée Générale du Club Informatique - Informatique⁹

MERCREDI 14

Assemblée Générale de l'APEM RAIMU²

VENDREDI 16

Assemblée Générale du Club de Tennis - Paul GAUGUIN²

DIMANCHE 18

Festival « Granges et Jardins » par l'Association Falz'art Granges et Jardins

DIMANCHE 18

Loto organisé par le PG-C.A.T. M Polyvalente¹

SAMEDI 24 & DIMANCHE 25

Exposition par l'Association Expression des Loges Polyvalente¹

Octobre

DIMANCHE 2

Randonnée organisée par l'USC FAY - RAIMU²

JEUDI 6

Assemblée Générale de L'AJFR Polyvalente¹

DIMANCHE 9

Concours de belote organisé par le club des Aînés - Polyvalente¹

SAMEDI 15

Loto organisé par l'AJFR - Polyvalente¹

SAMEDI 29

Soirée Halloween organisée par l'APEM - Polyvalente¹

LUNDI 31

Tournée Halloween organisée par l'APEM - Maurice RAVEL²

Novembre

VENDREDI 11

Commémoration du 11 novembre - Polyvalente¹

SAMEDI 12

Loto organisé par la Commune Libre Polyvalente¹

JEUDI 17

Repas de fin d'année du club des Aînés - Polyvalente¹

SAMEDI 19

Soirée dansante « Noir et Blanc » organisée par le DFFC Polyvalente¹

DIMANCHE 20

Marché de Noël des « Fayciens aux Cheveux d'Or » Maison de retraite

DIMANCHE 27

Loto organisé par la Perche Faycienne - Polyvalente¹

MARDI 29

Assemblée Générale par l'Association Falz'art Polyvalente¹

Décembre

VENDREDI 2

Spectacle organisé par l'île Enchantée des Bambins Polyvalente¹

DIMANCHE 4

- Vide coffre à jouets organisé par l'APEM - Polyvalente¹
- Animation Noël organisée par l'Union Commerciale et Artisanale - Place des Maronniers

LUNDI 5

Journée hommage aux morts pour la France en Algérie, Tunisie et Maroc - Mairie

SAMEDI 10

Repas des Anciens offert par la Commune - Polyvalente¹

SAMEDI 17

Goûter de Noël organisé par l'APEM - Maurice RAVEL²

SAMEDI 31

Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par la Commune Libre Polyvalente¹

Janvier 2017

VENDREDI 6

Vœux du Maire

MARDI 10

Galette île enchantée des Bambins - Paul GAUGUIN²

JEUDI 12

AG + galette Club des Aînés - RAIMU²

DIMANCHE 15

Galette - Fay Oxygène Polyvalente¹

VENDREDI 20

AG + galette - Club de Billard Polyvalente¹

SAMEDI 21

Galette - club de Tennis RAIMU²

VENDREDI 27

- AG USC - Club House
- AG + galette - gym volontaire - Polyvalente¹

SAMEDI 28

Galette des Anciens - Municipalité - Polyvalente¹

LUNDI 30

AG + Galette - Tarot - RAIMU²

Février

VENDREDI 3

- Soirée Partenaires : DFFC - Polyvalente¹
- AG - La balle à grain - Paul GAUGUIN²

DIMANCHE 5

Galette - AJFR - RAIMU²

MARDI 7

AG - Modern Jazz Polyvalente¹

MERCREDI 8

AG - EDL - Maurice RAVEL²

SAMEDI 11

Concours Tarot - Club Tarot - RAIMU²

DIMANCHE 26

Loto - Perche faycienne - Polyvalente¹

Mars

JEUDI 2

AG - Commune Libre - RAIMU²

SAMEDI 04

Ateliers Carnaval-APEM RAIMU²

VENDREDI 10, SAMEDI 11, DIMANCHE 12

Festival Magie - Arts Magie - Polyvalente¹

SAMEDI 18

Moules Frites - DFFC - Polyvalente¹

VENDREDI 24

Expo - AJFR - Maurice RAVEL²

SAMEDI 25

- Carnaval - APEM - Terrain de la Moinerie
- Tankikour - APEM

Avril

DIMANCHE 2

Portes Ouvertes - Tennis Club House

SAMEDI 8

Chasse aux Œufs - APEM RAIMU² - Jardin public

DIMANCHE 9

Concours de belote - Club des Aînés - Polyvalente¹

SAMEDI 15

Tournoi U7-U9 - DFFC - Stade⁶

DIMANCHE 16

Tournoi U 11-U 13 - DFFC Stade⁶

SAMEDI 22

G - ARM 45 - Polyvalente¹

DIMANCHE 23

- Loto - Club de billard Polyvalente¹
- Journée souvenir hommage victimes et Héros de la Déportation - Municipalité

ADRESSES DES LIEUX CITÉS

- 1 : 19 rue André Chenal
- 2 : 22 rue André Chenal
- 3 : derrière le 19 rue André Chenal
- 4 : 12 rue de la Moinerie
- 5 : 73 rue de la Bretauche
- 6 : 52 rue André Chenal
- 7 : 15 rue de la Moinerie
- 8 : 12 rue André Chenal
- 9 : rue Dumain
- 10 : route de Nestin

POUR NOUS JOINDRE, À VOTRE CONVENANCE :

Courriel :
marie-odile.raluy@
mairie-fayauxloges.fr

Secretariat45@
mairie-fayauxloges.fr
Tél : 02-38-59-57-11

CHRISTOPHE HOULBERT
 Depuis 1984
 1467, route d'Orléans
 45640 SANDILLON
 02 38 59 7000
 contact@christophehoulbert.net

Travaux électrotechniques et électroplomberie

Alarmes intrusion/incendie
 Contrôle d'accès
 Vidéosurveillance
 Télésurveillance

Automatismes
 Portails
 Portes garage
 Rideaux roulants

SARL BOUHOURS

chauffage
 plomberie
 pompe à chaleur
 solaire - photovoltaïque
 électricité
 climatisation
 couverture

Arnaud BOUHOURS

www.bouhours.fr - absarlbouhours@orange.fr
 Z.I. Saint-Barthélémy - 66, rue du Clos Renard
 45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE - tél 02 38 58 44 76

isi elec **isi metal**

Electricité générale
 Eclairage public
 Solaire photovoltaïque
 Maintenance
 Assistance 24h/24 - 7j/7

Serrurerie - Huissierie
 Portail - Ferronnerie
 Ouverture de portes
 Découpe laser jusqu'à 20 mm
 Conception - Fabrication
 Dépannage - Entretien

02 38 57 03 40

SIÈGE SOCIAL - 5 IMPASSE DE LA GAUVERNE 45050 SAINT DENIS DE L'HÔTEL
 FAX : 02 38 57 03 38
 http://isi.com - info@isi.com

JM

Maîtrise d'ouvrages
 Projets, plans, devis,
 coordinations des travaux,
 constructions, réhabilitations.

JULIEN Michel

121, route de Sully-la-Chapelle,
 45460 FAY AUX LOGES
 Tél : 02 38 59 91 69
 e-mail : michel.julien15@laposte.net

N° Siret : 493 738 801 00015 - Code APE : 742 C

Edengazon

Stéphane POIRIER

Entretien &
 Création de jardins,
 espace vert, clôture

ZAC DES LOGES
 45460 FAY-AUX-LOGES
 02 38 22 42 98 / 06 74 41 01 49
 edengazon@laposte.net

Facility's
 1^{er} Réseau Régional d'Aide à Domicile

50% de Réduction d'Impôts

Offrez-vous du temps libre!

► Ménage
 ► Repassage
 ► Jardinage
 ► Nettoyage de Vitres
 ► Petit Bricolage
 ► Garde d'Enfants

Devis Gratuit

02 38 57 04 73

13, rue Ponson du Terrail
 45450 Fay-aux-Loges
 Mail: facilitys@wanadoo.fr

RCS ORLÉANS 498 290 901 (2006 B 117)

COUVERTURE - ZINGUERIE
SARL TRIFFAULT

RGE Aménagement de Combles Isolation

triffault-couverture@wanadoo.fr

02.38.59.26.24 - 06.87.84.64.87

CITROËN

GARAGE BEURET
 142, RUE JEAN PARER
 45450 FAY-AUX-LOGES

Éric Beuret

Tél. : +33 (0)2 38 59 56 19
 eric.beuret@wanadoo.fr
 www.beuret.fr

Mécanique - Carrosserie - Peinture
 Dépannage
 Vente Véhicules Neufs et Occasions

L'Institut de Claire
 27 rue Notre Dame
 45450 Fay aux Loges

02 38 57 03 26

Decléor / Oxalia

SIERRURERIE - MÉTALLERIE - TÔLERIE
ROUSSELET PASCAL

Maison fondée en 1893

Découpage • Poinçonnage • Pliage • Soudure tous métaux
 Clôture • Portail • Défenses • Rampes d'escaliers

7, rue Notre Dame - B.P. 18 - FAY-AUX-LOGES
 Tél. 02 38 59 57 28 - Fax 02 38 57 04 14 - E-mail : rousseletpa@wanadoo.fr

S.A.R.L.
Joudiou & fils

MAÇONNERIE CARRELAGE COUVERTURE

34, rue Alphonse Desbrosse
 45450 FAY-AUX-LOGES
 02 38 59 55 95

Architecte d'intérieur & Décoratrice

Archi Vue³

Particuliers
 Professionnels

Rénovation - Extension
 Cuisine - Salle de bain
 Relooking toutes pièces

06 68 98 60 68
 archi.vue@free.fr

Fay aux loges

ede

Naturellement plus qu'un embouteilleur

Z.I. de Flein - 45450 DONNERY - 02.38.46.84.50

ATOUT MG CHAUFFAGE
 Chauffage - Plomberie - Sanitaire - Solaire

Manson Gilles
 80 Rue Abbé Georges Thomas
 45 450 FAY AUX LOGES
 06 32 02 10 14
 02 38 59 23 98

Livraison à domicile **GRATUIT** *

Carrefour contact
 FAY-AUX-LOGES

OUVERT TOUS LES JOURS DE 8H00 - 20H00
 LE DIMANCHE DE 9H00-13H00

69 RUE DE L'ENFER
 45450 FAY-AUX-LOGES
 TEL: 02 38 59 27 59
 MAIL: CCPROTACT@FREE.FR

FABRICANT FRANCAIS DE MATERIEL APICOLE

Thomas apiculture
 Depuis 1900

ZA DE L'EVANGILE
 321 rue Bernard de la Rochefoucauld
 45 450 FAY AUX LOGES - FRANCE

Tél: 02 38 46 88 00 - Fax: 02 38 59 28 28
 contact@thomas-apiculture.com
 www.thomas-apiculture.com

TERRASSEMENTS
 Travaux à la mini-pelle / tracto
 Location de mini-pelle avec chauffeur
 Fourniture de matériaux : Calcaire - Cailloux - Sables...

Ent. BARBERON Patrick
 25, rue de la Bretauche - 45450 FAY-AUX-LOGES
 Tél. 02 38 57 31 47

Thierry LE GOFF
 Dessinateur en Structure Béton Armé

5 rocade des Carriers - 45450 Fay-aux-Loges
 Tél. : 02 38 59 26 87 - Port. : 06 25 78 12 31
 E-mail : thierrylegoff45@club-internet.fr

L'agence du Crédit Agricole de Fay Aux Loges

41 Rue Abbé Thomas
45450 Fay Aux Loges
Tél. : 0 978 978 978*

Une équipe de conseillers
à vos côtés pour tous vos projets :

FINANCER et ASSURER
votre logement et votre voiture,
ÉPARGNER pour préparer l'avenir...

www.ca-centreloire.fr

*Prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 9 h à 19 h
et le samedi jusqu'à 16 h.



Le bon sens a de l'avenir

Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel (CRCAM) Centre Loire, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - siège social situé 8 Allée des Collèges - 18020 BOURGES cedex 9 - 398 824 714 RCS BOURGES - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 009 045 www.neologis.fr (13.07.30) 09/2013

L'ADRESSE

CABINET CHESNEAU



ACHAT - VENTE
LOCATION
GESTION - SYNDIC

6 agences à votre service



CHÉCY
02.38.222.77



NEUVILLE-AUX-BOIS
02.38.75.55.55



JARDEAU
02.38.46.10.60



FAY-AUX-LOGES
02.38.59.52.53



SAINT-JEAN-DE-BRAYE
02.38.61.65.35



SANDILLON
02.38.22.10.21

www.capladresse.com

 Cabinet Chesneau

MICKAEL GAUDRY

PEINTURE

- Décoration
- Différentes peintures à effets

REVETEMENTS SOLS

- P.V.C.
- Moquette
- Pose parquets flottants

VITRERIE

- Survitrage
- Double vitrage

RAVALEMENTS

- Façade
- Nettoyage haute pression
- Peinture / toiture

REVETEMENTS MURS

- Pose papier peint
- Différents produits décoratifs



☎ 02 38 46 01 56

06 09 44 10 15

106 route de Vitry
45450 Fay aux Loges



Maintenance
Parcs & Jardins

ESPACE  ERVICE

Gilles HÉNAULT

Tél. 02 38 59 16 78

06 11 29 72 04

Les Cottières 45450 DONNERY

